VOLUME V. — WINNIPEG, MERCREDI, 23 MAI 1917 — NUMERO 2

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - - $2.00

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

I[illegible]imé et publié par la WES[illegible]NADA PUB. CO., LTD.
[illegible]9 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

A Considérer

Avez-vous lu la liste des fermes à vendre par le Comptoir Agricole?

Vraiment, si vous ne l'avez pas encore fait, ça vaut la peine de la demander. Elle vous sera envoyée gratuitement. Adressez: Comptoir Agricole, bâtisse "Grain Exchange", Winnipeg.

Remarquez que nous ne faisons pas ici d'annonce à tant la ligne; notre souci est de porter à la connaissance des nôtres du Manitoba et de l'extérieur les marchés merveilleux qui sont proposés à ceux qui veulent s'établir sur des fermes.

—Mais mieux vaut prendre un "homestead"; ça ne coûte que dix piastres.

—Cela dépend des circonstances où vous êtes. N'avez-vous que dix piastres et deux solides bras, sans compter une bonne dose de courage, alors prenez un "homestead"; vous ne pouvez faire autrement, si vous voulez vous faire un chez-vous sur une terre et assurer votre avenir. — Mais disposez-vous de cinq cent à mille piastres, nous vous conseillons plutôt de choisir l'un des nombreux marchés que vous offre le Comptoir Agricole. Vous serez en mesure de prendre une récolte dès la première année, ce qui peut vouloir dire un mille à douze cents piastres, chose impossible sur un homestead. Au point de vue argent, la ferme déjà ouverte vous coûtera en définitive moins, et vous aurez, en plus, l'immense avantage d'être dans des paroisses régulièrement organisées, à peu de distance de l'église et de la gare de chemin de fer. Avantages pour l'âme, le corps et la bourse. Il n'est pas indifférent à la bourse d'avoir à faire de vingt à trente milles en voiture pour porter ses produits ou de pouvoir les déposer à une gare de chemin de fer se trouvant à deux ou trois milles de chez soi.

Les prix varient de huit à quarante piastres l'acre, et vous avez le choix sur deux cents propriétés, à peu près.

Nos bons cultivateurs qui n'ont pas besoin pour eux ni pour leurs enfants de ces marchés vraiment avantageux pourraient faire un acte de véritable patriotisme.

—Oui, vraiment?

—Mais, certainement ça vaudrait mieux qu'un beau grand discours!

—Vous ne dites pas; et comment s'y prendre, car, Dieu merci, on a du patriotisme!

—Vous le croyez? .....

—Mais oui, très certainement.

—Eh! bien, voici. Ce n'est pas difficile, vous allez voir. Vous connaissez sûrement à Québec ou ailleurs de bons cultivateurs ayant plusieurs garçons qu'ils ne pourront pas établir sur des terres à cent piastres l'arpent. Ecrivez au Comptoir Agricole, demandez trois ou quatre des listes contenant l'énumération des deux cents propriétés à vendre, mettez cela dans une enveloppe, écrivez l'adresse, apposez un timbre et jetez à la poste. C'est tout. Vous aurez fait là un grand acte de patriotisme.

—Vraiment, mais c'est très facile!

—Oui, très facile, et faut-il le dire, sur les 32,000 personnes de langue française du Manitoba, il ne s'en trouvera pas trois cent pour faire ce geste patriotique. Nous promettons à nos lecteurs de leur en donner des nouvelles dans deux mois.

Nombreux sont ceux qui partagent les dispositions d'un monsieur qui disait ces jours derniers: "Je ne dois rien à la cause nationale". Boutade, sûrement, dont il n'est pas convaincu, mais en pratique, pour le plus grand nombre, c'est tout comme, car ils ne font rien, rien de rien, pour la cause nationale.

Pourtant un groupe national qui ne peut compter sur une modique partie du temps et de l'argent des personnes qui le constituent, est condamné à mort. Il ne pourra pas redire sa parole fameuse: "Tout est perdu fors l'honneur". Tout sera perdu, l'honneur y compris.

Est-ce ce que nous voulons pour nous et les nôtres?

La réponse n'est pas aux paroles, mais aux actes!!

Notre Liste

Notre liste de souscriptions en faveur d'une petite campagne de colonisation s'ouvre par une offrande de dix piastres d'un bienfaiteur de Saint-Boniface. Nous espérons que cet exemple sera suivi non pas peut-être sur une aussi grande échelle, car nous visons au modeste, mais par des oboles de cinq, deux ou même une piastre.

Nos lecteurs n'ont oublié ce que nous avons écrit la semaine dernière. Il nous faut deux choses: une bonne liste de noms de cultivateurs, ou de fils de cultivateurs de Québec ou d'ailleurs auxquels adresser la **Liberté** pendant trois mois; et deuxièmement, à peu près cent à cent cinquante piastres pour payer les frais de la petite propagande.

Nous avons le plaisir de faire savoir à nos lecteurs que dès la semaine dernière des adresses nous sont parvenues. Nous remercions ceux qui ont été si alertes à répondre, et nous donnons leur exemple comme modèle à ceux qui n'ont pas encore agi. Nous ne désespérons pas d'arriver à un résultat avec l'autre partie de la propagande qui est la question toujours délicate des gros sous.

Entre temps, qu'on se prépare dans toutes les paroisses à seconder notre action. Nous disons notre action; c'est la nôtre dans la mesure où nous y avons notre coeur, — et il y est bien profondément, — mais, en définitive, c'est encore plus l'action des paroisses que la nôtre, puisque, si nous parvenons à notre but, nos groupes déjà établis en obtiendront un regain de forces.

Qu'on nous prépare donc de l'annonce; qu'on fasse valoir sa paroisse en restant toujours dans la vérité parfaite, car nous ne voulons de **blague** à aucun prix, — elle nous ferait du mal, — mais on a tant de belles choses vraies à dire. Nous ferons cette annonce gratis: c'est la part que nous voulons y apporter. D'ici un an nous voulons consacrer la **Liberté** en très grande partie à cette oeuvre. Nous sollicitons un coup de main.

Nous attendrons donc: 1o adresses de bons colons possibles de Québec ou d'ailleurs; 2o Quelques modestes souscriptions pour nous aider un brin; 3o De la bonne littérature d'annonce. Il suffit de relater très brièvement le succès des nôtres et de montrer que la culture bien faite est très payante au Manitoba. Nous attendrons avec patience, mais pour tout dire nous voudrions faire aussi vite que possible, car le temps presse.

Dirons-nous toute notre pensée? Pourquoi pas. Nous recevrons des souscriptions de qui voudra bien nous les faire, c'est clair, mais nous préférerions de beaucoup que ces souscriptions vinssent de nos cultivateurs à l'aise. Il y en a beaucoup. Une souscription les intéresserait à l'oeuvre, car, règle générale, on prend intérêt à une oeuvre à laquelle on a souscrit même une piastre, et l'intérêt qu'ils porteraient à cette cause nous aiderait bien plus que leur souscription, si généreuse soit-elle.

Donner de son argent, c'est encore relativement facile, mais donner son effort personnel c'est plus difficile. Il nous faudrait pourtant l'effort personnel des nôtres pour mener notre campagne à bonne fin.

Education

L'école est le prolongement de la famille, disions-nous dans notre dernier article, et les maîtres, les lieutenants des parents.

Comment une école neutre peut-elle être le prolongement d'une famille chrétienne, et comment des maîtres qui doivent, de par ce qu'on appelle **la loi**, se taire sur les destinées éternelles des enfants, peuvent-ils représenter les parents qui ont le devoir d'enseigner ces importantes choses à leurs enfants?

C'est un problème que vous résoudrez comme vous pourrez, amis lecteurs. Nous croyons, nous, que c'est une anomalie, une simplicité, pour employer un terme adouci, et de plus une insulte à tout ce qu'il y a de chrétien dans cette province.

Mais, c'est l'enseignement moderne, progressif, up-to-date, pour employer l'inévitable bêtise qu'on retrouve sur les lèvres d'un trop grand nombre.

Mais, cela ne change rien à la réalité des choses, et il reste toujours vrai que l'éducation véritable à laquelle l'enfant a droit, et que les parents ont le devoir de donner ou de faire donner à leurs enfants, doit être telle qu'elle développe l'enfant tel qu'il existe, corps et âme, et s'il s'agit de l'âme en tenant compte de ses destinées éternelles.

Une formation manquant de l'un de ces éléments est incomplète, quoi qu'on en dise, et en dépit de tous les grands mots dont on peut la dénommer; elle l'est même si on proclame hautement que c'est une formation pratique, progressive, moderne et nationale. Tous ces beaux mots ne sont que de superbes attrape-nigauds.

Procédons méthodiquement.

L'homme a un corps. Le premier devoir des parents, après avoir assuré à l'âme de l'enfant la régénération surnaturelle conférée par le baptême est d'entretenir la vie de leur enfant et de prendre les moyens de développer ses forces.

C'est merveille que notre paternel gouvernement qui a si grand souci de s'emparer de l'enfance au détriment du droit des parents ne vienne pas s'ingérer au foyer domestique, pour prescrire le genre de bouillie convenable à la croissance de ce petit sur lequel il mettra la main dès qu'il aura atteint l'âge de six à sept ans. Si cela doit se faire à sept ans, pourquoi pas de suite, car les droits des parents sont aussi intangibles quand l'enfant a sept ans que lorsqu'il a deux semaines.

Allons, Monsieur le Gouvernement, donnez, s'il vous plaît, la recette de la bouillie telle que vous la voulez pour le plus grand bien des enfants.

—Mais cela ne me regarde pas, c'est l'affaire de la mère de famille.

—Tiens, vous êtes bien scrupuleux tout d'un coup sur les droits de la mère de famille. C'est tout autant votre affaire que nombre d'autres choses que vous vous mêlez de brasser en marge de la volonté des parents et bien souvent contre leur volonté.

Une bonne bouillie, c'est la première **culture physique** à donner et vous savez comme la **culture physique** vous tient au coeur. Pour remplir les articles du programme de ce chef, les jeunes demoiselles ont même à revêtir un costume spécial pour faire des exercices qui ne sont guère féminins, qui, en tout cas, n'ont rien de très modeste. Mais, que voulez-vous, c'est l'heure des jupes courtes et des mollets à l'air. C'est un progrès, c'est **up-to-date.**

Nous ne voulons sûrement pas médire d'une culture physique maintenue dans les justes bornes. Certains exercices faits dans nos couvents sont très gentils tout en étant hygiéniques; on peut même dire qu'ils sont élégants. Présidés par des personnes qui ont le sens du beau, ils restent dans les limites de la modestie dont le beau sexe ne doit jamais se départir, sous peine de déchoir.

Ceux qui croient avoir de saines notions de pédagogie croient que la culture qui convient aux garçons ne convient guère aux filles, car leur organisation physique n'est pas la même et ne peut être développée par les mêmes moyens. Mais ceci c'est un peu vieux pour nos grands progressifs. A leurs yeux, le vrai progrès consiste à faire d'un homme une fille, et d'une fille un homme. On fait asseoir garçons et filles sur les mêmes bancs, on les fait suivre le même programme, on leur impose les mêmes examens. Vive le mélange! Toujours disons bien haut que c'est du progrès. Les naïfs le croiront! Le tour sera joué.

Notre Campagne

Quelques-uns nous trouveront fort audacieux de tirer sans gêne sur la bourse des nôtres pour activer une petite campagne de propagande. C'est que le moment presse. La guerre terminée — et que Dieu veuille bien nous en faire voir la fin le plus tôt possible — les industries de guerre vont cesser. Le plus sûr refuge des centaines de mille hommes sera le retour à la terre.

Nous avons encore au Manitoba des milliers de concessions gratuites (homesteads), et un nombre incalculable de belles fermes qui pourraient être acquises à des prix considérés assez élevés ici, mais qui seraient considérés comme très peu élevés par les nôtres de Québec.

Nous sommes trente ans en retard à venir prendre notre part du magnifique patrimoine agricole qu'offre l'Ouest Canadien, et dans l'Ouest Canadien nous disons que c'est le Manitoba qui offre les avantages les plus substantiels.

Mais on l'ignore là-bas!!

Nous voudrions pénétrer dans les foyers et leur dire ce que nous avons à offrir aux nôtres et à tous ceux qui veulent venir prendre de beaux biens avant que des étrangers ne viennent s'en emparer et nous faire ensuite la leçon que nous aurons bien méritée par notre apathie et notre incurie, si jamais elle nous est durement donnée.

Un peu d'énergie et de générosité dans le présent vaut mieux que les lamentations tardives:

"Si j'avais su!"

C'est pour faire savoir que nous voulons rendre notre campagne aussi effective que possible.

La Conscription

Sir R.-L. Borden, premier-ministre, retour d'Angleterre, a annoncé aux Communes, vendredi après-midi, que le gouvernement ferait, par le moyen de la conscription, une levée de 50,000 à 100,000 hommes. Le volontariat a donné, croit le premier-ministre, tout ce qu'on en peut attendre. Pour arriver au demi million d'hommes promis à l'Angleterre, il nous faut encore trouver une centaine de mille hommes. En outre, les derniers combats, Vimy par exemple, ont creusé de tels vides dans les rangs de nos troupes que le nombre des volontaires recrutés durant les derniers mois ne suffit plus à les combler. Le premier ministre a promis au nom du Canada, sans le consulter,—peu importe,—et il ne faut point mentir à cette promesse. Que la fleur de notre jeunesse aille donc mourir sur les champs de bataille d'Europe!

Le parti ministériel a bruyamment applaudi le premier ministre aux passages essentiels de son discours. Quelques députés libéraux de l'Ouest, favorables à la conscription, unirent leurs applaudissements à ceux de la droite. Le gros du parti libéral se contenta de prêter une oreille très attentive aux déclarations du premier ministre. Sir Wilfrid Laurier, tout en protestant de la loyauté de l'opposition, maintint le plus profond silence sur la ligne de conduite qu'adoptera le parti libéral.

Aurons-nous un referendum comme en Australie? Ou l'opposition forcera-t-elle le gouvernement à demander un renouvellement de mandat?

Un referendum, c'est la défaite de la conscription. Nul n'en doute. Une élection générale? Ce serait une lutte de parti politique contre parti politique... Qui peut prédire le résultat? C'est une course de chevaux, disait feu M. Tarte.

* * *

Sir R.-L. Borden n'a pas énoncé les grandes lignes du projet de loi qu'il demandera à la chambre de voter. On est convaincu, dans les milieux militaires que l'appel des conscrits se fera comme suit: 1o les célibataires de 18 à 25 ans; 2o les célibataires de 26 à 35 ans; 3o les hommes de 18 à 35 ans, mariés et sans enfants; 4o les hommes de 18 à 35 ans, mariés et avec enfants. Selon le général Williams, l'Alberta devra donner 5,400 recrues, la Comlombie-Anglaise, 5,200, le Manitoba et la Saskatchewan, 12,000, Québec, 27,800, Ontario, 35,800, les Provinces Maritimes, 13,800.

L'A. C. J. C. au Manitoba

"Les Français sont sur le point de redevenir un peuple très puissant; ils recommencent à s'entendre."—R. Bazin.

Telle est l'immense vérité qu'exprimait M. René Bazin dans une réunion récente. On y jouait la Fille de Roland et la représentation était au profit des veuves et des orphelins de guerre. A cette occasion, la municipalité avait bien voulu prêter la grande salle publique au cercle paroissial des jeunes. C'était un peu l'union de l'Eglise et de l'Etat; le curé et le maire se donnaient la main, ils oubliaient les vieilles rancunes pour ne plus voir que les intérêts de la "Cause". Cette "union sacrée", comme on s'est plu à l'appeler, remplit M. René Bazin d'une grande joie; emporté par son imagination de poète, il fait revivre sous les yeux de ses auditeurs la Fille de Roland et lui donne à l'adresse de l'oncle Charlemagne le message cité plus haut.

Notre jeunesse s'organise à travers tout le Canada, guidée par un même idéal, prête à sacrifier pour la "Cause" ses intérêts et ses visées personnelles. Ne pourrions-nous pas dire à notre tour, sans craindre l'accusation d'optimisme: "Les Canadiens français sont sur le point de devenir un peuple puissant: ils commencent à s'entendre."

Que peuvent quelques unités isolées, même avec la meilleure bonne volonté possible? Au contraire que ne peuvent pas tous ces jeunes Canadiens français unis dans un même idéal, formés par la piété et l'étude à une action pratique et désintéressés. La piété virile et sincère leur donnera le courage d'entreprendre durant leurs loisirs des études sérieuses et par suite pénibles. Elle leur donnera cette piété, l'héroïsme de se compromettre pour les causes les plus nobles comme les plus sacrées. Mais cette étude et cette action, comme aussi cette piété, doivent recevoir une direction. Il faut que tous ces jeunes gens s'unissent sous un même drapeau "l'A. C. J. C.", aient au coeur la même devise, "Esto vir", obéissent au même idéal, "le dévouement pour la cause". S'est-on jamais arrêté à considérer quelle force seraient pour le pays tous ces jeunes gens du Canada, unis entre eux par la plus étroite amitié et dirigés par un même centre vers un but unique, l'amour désintéressé de leur religion et de leur patrie? A moins d'avoir perdu toute foi dans la mission providentielle que nous avons reçue de Dieu, il n'est personne qui ne sente un peu d'enthousiasme à la pensée de cette puissante organisation.

Provencher de l'A.C.J.C.

VERS LES TERRES NEUVES MANITOBAINES

La terre et la guerre sont de plus en plus les grandes préoccupations de l'heure présente. L'on va pousser jusqu'aux limites l'enrôlement pour les tranchées et l'on devrait surtout enrôler pour les sillons. Semer la terre, c'est semer l'avenir, c'est faire le geste le plus patriotique du moment.

Il fait bon constater l'effort énergique qui se précise de mieux en mieux pour pousser avec ensemble au retour du sol: il plaît souverainement d'entendre le mot d'ordre se donner dans nos collèges classiques.

La séance d'adieu des finissants du collège en reste une preuve consolante. Le **Manitoba** et les **Cloches** en ont déjà parlé. **LaVérendrye,** qui a tant à coeur la colonisation de nos plaines, ne peut laisser passer cette occasion de féliciter nos gradués de 1916-1917. En un prologue et sept discours des plus pratiques, c'était nous faire une apologie peu banale de "celle qu'il faut aider": **la terre.** Le goût de la terre et des choses de la terre une fois entré dans l'éducation primaire, secondaire et supérieure, ce sera la machine la plus puissante pour arracher les souches et ouvrir les sillons de l'avenir. Les élèves finissants de cette année ont prouvé avantageusement qu'ils ont les yeux ouverts sur les champs et les hommes des champs. Ils sont documentés, ils ont des convictions, de l'expérience même: ils voient clairement que le Canadien est par trois siècles d'antécédents l'homme par excellence de la hache et du soc. Le paradis terrestre que Dieu lui a donné à cultiver est aussi vaste que ses capacités d'agriculteur. Sa vocation est donc toute tracée; il ne reste plus qu'à agir sur les vastes champs d'action.

A Québec, la mère des provinces de fournir des ouvriers partout. Ce fut sa gloire d'évangéliser, c'est son devoir de coloniser pour assurer l'oeuvre de son évangélisation. Il lui appartient de coloniser le trop plein de ses veilles paroisses vers les points les plus stratégiques. Ce sera assurer le succès dans les luttes contre la foi et les traditions séculaires. Dieu lui a toujours donné ce dont elle avait besoin pour le Nord, l'Est et l'Ouest. Mais combien de ses enfants ne verront plus jamais ni le Nord, ni l'Est, ni l'Ouest?

A l'oeuvre donc pour l'avenir! et que viennent à nous les ouvriers des plaines, ceux qui aiment les grands horizons et que n'attirent pas l'aimant du Nord aux forêts vierges.

LaVérendrye de l'A.C.J.C.

LA TRAGEDIE RUSSE

(Le Devoir)

Nous n'en recevons que de lointains échos, retardés ou brisés par la censure, mais, de toute évidence, la tragédie qui se joue présentement en Russie est l'une des plus considérables de l'histoire.

Les ferments révolutionnaires, jetés dans un milieu terriblement préparé par la diversité des races, les souffrances de la guerre, les conditions économiques, la longue propagande des collectivistes et des anarchistes, se développent avec une implacable logique. Ainsi que nous l'indiquions dès la première heure, c'est, sur une échelle beaucoup plus vaste, avec plus de rapidité dans l'évolution, la réédition de la révolution française.

Les projets de monarchie constitutionnelle ont été balayés par les aspirations républicaines; le gouvernement provisoire a rapidement vu s'élever à ses côtés un gouvernement nouveau, le comité des délégués des ouvriers et des soldats, qui n'a pas tardé à s'emparer de la substance et des réalités du pouvoir. Il y a deux ou trois jours, le ministre de la Guerre démissionnaire, M. Goutchkoff, un grand industriel à tempérament de soldat qui a combattu un peu partout, notamment avec les Boërs et les Bulgares, disait: **"Le gouvernement actuel a la responsabilité sans le pouvoir — et une autre organisation, le pouvoir sans la responsabilité."** Le ministre de la Justice, M. Kerensky, type, dit-on, de l'avocat homme politique, exprimait son regret de n'être pas mort à l'aube radieuse de la révolution. La désorganisation s'est rapidement propagée du centre à la circonférence. La dictature du comité des ouvriers et des soldats de Pétrograd a trouvé son écho et sa suite naturelle dans l'acte du comité militaire local qui a fait arrêter le général Kouropatkine et, plus encore, dans celui des divers comités de soldats qui se sont posés en réviseurs des ordres des chefs. On annonce que, devant cette intolérable prétention, le général Broussiloff, le directeur de la fameuse offensive, et un autre commandant de groupe d'armées, le général Gourko, ont offert leur démission. Un troisième commandant de groupe d'armées, le général Roussky — celui-là même qui a signifié à l'ex-tsar les volontés de la Douma — s'en est allé ou a été renvoyé. Pendant ce temps-là une partie des soldats fraternisent avec l'ennemi.

L'horreur et le danger de la situation paraissent avoir éveillé et effrayé les principaux meneurs. On annonce qu'un nouveau gouvernement sera constitué par les représentants du gouvernement provisoire et du comité des soldats et ouvriers, mais on ajoute que celui-ci risque déjà d'être débordé par ses troupes, comme il a débordé le gouvernement provisoire. C'est la course à l'anarchie que nous prédisions, sans grand mérite, il y a déjà plusieurs semaines. Devant cette perspective, on recommence à se dire que le seul remède efficace serait la dictature, et l'ombre de Bonaparte se profile déjà sur l'horizon.

Les Alliés suivent avec angoisse les péripéties du drame si lourdes de conséquences pour eux-mêmes, tandis que les Allemands travaillent assurément à en tirer le maximum d'avantages pour leur cause. On peut même se demander si les déclarations républicaines faites hier par un député socialiste, Ledebour, et que le gouvernement allemand laisse courir à travers le monde n'ont pas précisément pour objet, dans la pensée de Ledebour ou du gouvernement, de fortifier les rêves des révolutionnaires russes qui paraissent s'imaginer pouvoir provoquer une révolution en Allemagne. (On sait que des observateurs comme M. Gerard, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis, ne croient pas du tout à cette éventualité).

LE COIN DES DAMES

Il est un moment appréciable entre tous dans la vie, c'est lorsqu'une personne qui nous veut quelque bien nous le prouve en touchant du doigt les petites infirmités morales que nous lui laissons entrevoir. Et quelle reconnaissance ne lui devons-nous pas, à cause de cela!

Qui est exempt de faiblesses, mon Dieu, sur cette pauvre terre? Autant d'êtres humains, autant de tempéraments, de qualités, mais aussi de défauts différents... Pour les unes, — ne parlons que de nous, femmes, — c'est la vanité, la frivolité, la coquetterie; pour d'autres, c'est un besoin de parler, de faire du caquetage de haute envergure, et d'autres encore tendent vers la jalousie, l'égoïsme... et l'esprit critique aussi. — Parlons-en donc!

La critique, c'est un art quand il s'agit de juger des oeuvres littéraires ou artistiques, d'en démontrer les mérites et les côtés faibles. Mais l'esprit critique est autre chose. C'est au contraire un vilain défaut, auquel nous n'attachons pas d'importance si un bon jour on ne vous met sur vos gardes.

D'où vient cette manie de censurer tout, de passer des remarques sur tout ce qui ne nous plaît pas, à tort et à travers? Beaucoup le font par esprit de contradiction. Qui n'a connu de ces personnes qui ne peuvent jamais être de l'avis des autres? Ça devient assommant parfois. Il suffit souvent que nous mettions à jour les qualités d'un quelqu'un pour qu'aussitôt une langue acerbe cherche à en diminuer l'éclat par quelques paroles désobligeantes. Souvent, c'est pour le plaisir de contredire, quand il ne s'y mêle pas le venin de la jalousie. Oh! l'affreux métier qu'essayer de détruire des amitiés qui semblaient faites pour durer toujours; d'enlever, à force d'insinuations malveillantes, la confiance qu'on peut avoir en certaines gens. L'inimitié ne serait-elle pas née de la jalousie?

Pourquoi critiquons-nous encore? Beaucoup pour nous rendre intéressantes, tiens... On cherche à découvrir la pensée des autres, surtout lorsqu'on porte en soi l'intime conviction qu'ils sont un peu de notre avis.

Nous donnerions preuve d'un plus grand jugement si nous savions imiter ceux qui savent renfermer en soi leurs impressions, lors même qu'ils rencontrent comme nous des incidents qui ont le don de nous donner sur les nerfs. Un acte d'humilité nous profiterait infiniment plus... en nous disant que nous serions sans doute fort en peine de nous mettre à la hauteur de ce que nous critiquons.

On en parle à son aise, quand on se sent supporté par une charité semblable à la nôtre. D'autres ne répondent pas, et leur silence nous désapprouve... mais la leçon s'évade... Est-ce que ce n'est pas bien vrai, cela?

Amies, c'est une "chronique inspirée" que je vous envoie là. Et je suis bien prête de croire qu'elle serait digne de la "page du dimanche".

Quand vous serez portées à censurer votre prochain, je souhaite que vous rencontriez une âme charitable pour couper le fil de vos réflexions et vous dire: "Tut, tut, ce n'est pas joli, ça, c'est une mauvaise habitude de tout critiquer ainsi..." Ça fait réfléchir, et... ça dompte!!!

JACQUELINE DES ERABLES.

13 mai 1917.

La mère canadienne-française du Manitoba, jusqu'à ce jour tranquille à l'ombre du foyer, tout dévouement à sa famille; la jeune fille majeure toute attention et prévenance à ses parents, voient s'ajouter un nouveau devoir: c'est celui de faire inscrire leurs noms sur la liste électorale qui doit se faire tout prochainement.

Le rôle de la femme est bien au foyer où une auréole de respect l'entoure. La mère chrétienne devrait être comme l'apogée de tout ce qui est grand, noble et même idéal. Doit-elle déchoir de sa dignité dans ce nouveau rôle d'électeur? Oh! non, c'est l'amour de la Patrie, c'est le culte de sa langue qui guidera ses pas vers ces bureaux d'enregistrement et avec ces sentiments dans le coeur, elle saura bien conserver le respect dont on l'entoure.

Une sage et bienveillante direction nous a été donnée, et comme nous devons toujours être des femmes de devoir, alors, à nous de nous présenter pour faire inscrire nos noms et ceux de nos filles majeures, sur la liste électorale.

Pour quelques-unes ce sera un sacrifice et il en répugnera à notre timidité de voir notre nom sur une liste d'électeurs, mais sachons bien que l'accomplissement de ce devoir sera peut-être une sauvegarde nationale pour le présent et l'avenir de nos enfants. Nous sommes nombreuses, nous avons de grandes familles, alors pourquoi pas ne pas faire corps, ne pas se joindre à nos époux, à nos fils pour la revendication de nos droits.

L'accomplissement d'un devoir fait généreusement l'ennoblit, le rend parfois agréable. Dans l'inscription de noms, nous devons avoir en vue et considérer que nous ne prendrons pas une part active et directe à la conduite des affaires du pays, mais que nous pouvons compter avec ceux qui protestent contre la tyrannie organisée, l'intolérance outrée et la persécution injuste que nous appelons "anglification".

Voilà le rôle que nous, mères et jeunes filles canadiennes-françaises, sommes appelées à jouer dans les affaires de ce pays. Tel doit être notre but, et c'est dans ces sentiments élevés nationaux que nous remplirons ce nouveau devoir que nous devons en même temps considérer comme une obligation.

GERTRUDE.

REMINISCENCES LITTERAIRES

Les lectrices du Coin des Dames liront non sans plaisir quelques extraits de "La Prière de l'Ami", composée par le Père Ch. Laurent. Elle est délicieuse de toutes les façons et répond parfaitement aux besoins de tout coeur affectueux. Voyez plutôt:

"C'est vous (mon Dieu) qui avez fait l'amitié, en mettant dans le coeur de l'homme la bonté qui s'épanche et la confiance qui se donne; en créant l'immatérielle convenance de certaines âmes et l'attrait qui les gagne à l'invisible beauté des unes et des autres. Et cette amitié, il semble qu'elle soit nécessaire, puisque un prophète inspiré a dit: "Malheur à celui qui est seul, parce que s'il tombe il n'aura personne pour le relever." Nos faiblesses ne doivent donc pas rester ici-bas sans appui, ni nos tristesses sans consolations; avec l'amitié placée sur notre chemin, les larmes sont recueillies, les peines les plus secrètes sont devinées et partagées par une autre

"Nous vous prions donc d'accorder à nos amis la grâce de nous aimer, uniquement pour le bien qui est en nous et pour celui qu'ils peuvent nous faire, nous vous demandons que cette amitié ait pour premier résultat que vous soyez vous-même, mieux connu, plus aimé et servi plus fidèlement, que l'amour des âmes domine tous les autres amours et que notre amitié soit une vertu, jamais une faiblesse.

"Mais nous le savons, nos misères personnelles et les inévitables froissements de la vie, rendent souvent les amitiés fragiles et périssables; il n'y a qu'au ciel qu'on s'aimera sans défaillance et sans froideurs. Ayons donc cette douceur patiente qui ne se fatigue pas et cette compatissante indulgence qui pardonne toujours.

"Et, puisque la réciprocité est une des lois de l'affection, donnez-nous d'aimer nos amis comme ils nous aiment, et faisons-leur, à notre tour, tout le bien qu'ils nous font."

Quand vous souffrez pour Dieu, animez-vous par l'espérance des joies et des clartés du ciel.

DE LA MODE

La mode, la vraie mode parisienne, rapproche de plus en plus la femme de l'homme. Etant obligée de travailler en dehors du foyer, la femme française adopte nécessairement les modes masculines: tailleurs simples avec beaucoup de poches. Ces poches sont une garniture, car on les soutache et on les brode avec ingéniosité. Plusieurs sont posées à la ceinture et forment de petits sacs.

Les jupes tendent vers l'étroit; cependant on voit encore un bon nombre de jupes plissées. Les poches dans ces jupes sont dissimulées.

Pour les robes d'après-midi, la robe tout d'une pièce est très à la mode. On emploie généralement deux tissus de nuances différentes. La couleur la plus claire est réservée pour le haut et le bas à partir des hanches se fait avec la couleur sombre.

Les chapeaux, comme les costumes et les robes, sont très simples. Les canotiers ont la préférence, car ils accompagnent les tailleurs. Pour les chapeaux d'après-midi, les pailles brillantes aux larges formes garnies de roses, d'aigrettes et de plumes.

CONSEILS PRATIQUES

Les toiles brodées pour la table ne devraient jamais être pliées, mais roulées sur du papier de soie blanc.

• • •

Pour raccommoder une déchirure dans le drap le meilleur moyen est de se servir d'un cheveu. Presser ensuite avec un linge humide à l'envers du tissu.

• • •

Ayez toujours une bouteille de glycerine dans votre buanderie: une tache de thé, quelque tenace qu'elle soit, disparaîtra avec de la glycerine. Humectez la tache avec de l'eau et ensuite avec de la glycerine. Faites reposer pendant quelques heures, puis lavez bien avec du savon et de l'eau.

Si les bas sont lavés avant d'être portés, les fils deviendront plus serrés et ils dureront plus longtemps. Ensuite c'est préférable pour la santé, car les microbes traînent partout, surtout dans les magasins.

RECETTES

Salade au macaroni

Ingrédients: ½ paquet de macaroni; 1 tasse de céleri haché; 1 cuillerée à soupe de persil haché; 1½ tasse de veau ou de jambon bouilli; mayonnaise; laitue.

Préparation: Cassez le macaroni en petits bouts et faites bouillir jusqu'à ce qu'il soit tendre, égouttez dans une passoire, arrosez d'eau froide pour le blanchir et secouez-le pour l'assécher. Mélangez avec le céleri, le persil et la viande, et servez sur de la laitue avec une mayonnaise.

• • •

Veau au gratin

Ingrédients: 1 tasse de miettes de pain; 2 tasses de veau cuit; 1 tasse de lait; 1 oeuf; beurre, sel et poivre.

Préparation: Mettez dans une casserole beurrée un rang de la mie de pain puis un rang de veau. assaisonnez au goût avec sel et poivre. Ajoutez un autre rang de pain, puis de veau jusqu'à ce que la viande soit tout employée. Humectez avec le lait et l'oeuf bien battu et faites cuire dans un fourneau modérément chaud.

• • •

Mayonnaise à l'huile

Ingrédients: 2 jaunes d'oeufs crus; 2 tasses d'huile d'olive; 1 cuillerée à thé de moutarde préparée; 1 cuillerée à soupe de jus de citron; le jaune de deux oeufs durs pilés; 2 cuillerées à thé de sel; ½ cuillerée à thé de poivre; 3 cuillerées à soupe de vinaigre; 1 cuillerée à soupe de sucre.

Préparation: Placez votre bol à mayonnaise dans un autre rempli de glace pilée. Mettez les jaunes d'oeufs crus et les jaunes cuits ensemble dans le bol. Mettez quelques gouttes d'huile et défaites les jaunes en crème: ajoutez la moutarde, le sucre, le sel, le poivre et l'huile goutte à goutte, jusqu'à ce que la mayonnaise soit épaisse. Eclaircissez-la avec le vinaigre goutte à goutte jusqu'à ce que la mayonnaise soit de bonne consistance. Ajoutez le jus de citron et au moment de servir mettez les blancs d'oeufs battus en neige.

Pour une mayonnaise plus douce omettez la moutarde et ne vous servez que de la moitié de l'huile et employez de la crème à la place.

E. G.

BING! BANG!

Un comité de catholiques anglais publie chaque mois des lettres destinées à assurer à l'Angleterre la sympathie des catholiques des pays neutres. Selon ce comité, la victoire des Alliés, la victoire de l'Angletere principalement, sera le seul port de salut de l'Eglise, la seule garantie d'un grand et libre épanouissement. Le Kaiser et ses sicaires détestent souverainement Rome et le Pape, — en quoi a raison ce comité, — tandis que l'Angleterre est le refuge des religieux proscrits, la terre de la liberté. L'histoire fournit la preuve de cette assertion.

"Si nous voulons, écrit l'auteur de la lettre, avoir une leçon applicable à l'Eglise catholique toute entière, si la puissance prussienne triomphait, nous n'avons qu'à consulter l'histoire. Berlin a écrit une page en caractères ineffaçables. Ce n'est pas de l'histoire ancienne, ce n'est pas un événement passé et oublié. Je ne m'occupe pas d'un épitaphe, mais de lois actuellement en force, appliquées tous les jours par des personnages officiels assidus à leur travail atroce. "Depuis 1795, dit un écrivain moderne, **l'âme de la Pologne a été tenue en éveil et nourrie par sa littérature, sa langue et sa religion.**" Mais ces trois éléments **ont été les cibles** que l'artillerie prussienne s'est efforcée de réduire en miettes—par des hommes, des bureaucrates, sans coeur, comme le système qui les a produits. Je cite comme un témoin irréfutable, le prince Von Bulow, ancien chancelier allemand, qui défend la doctrine des expropriations forcées, c'est-à-dire, le vol des propriétés polonaises et **l'imposition, à un peuple à l'idéal élevé, d'une culture étrangère abhorrée,** au nom de **l'humanité supérieure** des Teutons. "Une civilisation supérieure, dit-il, a toujours donné des droits politiques": alors, les Allemands confisquent la Pologne prussienne, pour détruire **des caractéristiques nationales,** pour en chasser le peuple ou en faire des esclaves et pour exalter le lutheranisme et le rationalisme là où la religion catholique était florissante."

Très vrai, note le **Droit** d'Ottawa. On ne saurait tracer un plus vigoureux raccourci de l'histoire de la Pologne. Dans les grandes lignes, il s'applique aussi très bien à l'Irlande.

Contre ce danger qui menace l'Eglise, l'auteur de la lettre ne voit de défense que "**la liberté britannique** (British Freedom).

"... L'Angleterre est le refuge des religieux exilés; sa juridiction s'arrête à l'entrée de nos sanctuaires... Nous voulons voir les principes britanniques de liberté et de "fair play" prévaloir partout..."

Voilà qui est fort joli, dit en somme le **Droit,** et nous avons violente envie de formuler ce souhait. La persécution religieuse ne nous atteint pas encore, la religion catholique est encore libre, mais déjà la persécution nationale a posé sur notre tête sa lourde main, plutôt ne l'a jamais relevée depuis la Cession, et des autorités canadiennes nous affirment que les contrats qui nous garantissent des droits "doivent se modifier selon les exigences du temps et des circonstances."

"Comme l'âme de la Pologne, ajoute le **Droit,** l'âme des Canadiens français de l'Ontario a été tenue en éveil par leur **littérature, leur langue et leur religion.** Par ces trois agents étroitement liés, inséparables, le Canadien français de l'Ontario a pu, jusqu'ici, conserver ses **caractéristiques nationales,** comme la Pologne a su le faire.

"Si la "liberté britannique" est la sauvegarde de ces caractéristiques, nous nous demandons comment il se fait que des gouvernants, poursuivant une politique tracée depuis plus d'un demi siècle, font des lois pour "**imposer à cette minorité, à l'idéal élevé, une culture étrangère abhorrée**"?

"Nous nous demandons si c'est au nom du "fair play" britannique que l'on proscrit la langue française, dans les écoles que la minorité française a construites, soutient et alimente de ses deniers, et dans lesquelles ses enfants seuls reçoivent l'instruction?

"Si ce fut un crime sans nom pour l'Allemagne de "**trainer en prison les Polonais qui osaient instruire leurs enfants dans la langue de leurs pères**", comme le dit M. Barry dans la lettre que nous avons cité; au nom de quels principes, de quelle liberté, de quel "fair play" la même chose se produit-elle dans la province de l'Ontario? Car, il ne faut pas oublier que **les commissaires d'écoles de Green Valley ont été condamnés à l'amende ou à la prison,** pour la même offense!

"D'ailleurs, ne parlait-on pas, il y a quelques jours à peine, dans les journaux de la capitale, de faire arrêter et condamner à la prison M. S.-M. Genest, président de la commission scolaire d'Ottawa, parce qu'il avait commis le "**crime honteux" "Shameful delinquecy"**, comme dit la lettre, **d'avoir payé le salaire des instituteurs qui avaient osé enseigner dans les écoles bilingues une des deux langues officielles du pays, en dépit des règlements scolaires de l'Ontario?**

"De quel droit, **au nom de l'humanité supérieure,** la majorité anglaise peut-elle imposer une **culture étrangère** à un peuple dont **l'idéal est élevé, l'âme en éveil?**

"Car enfin, n'est-ce pas la même politique si ouvertement condamnée par la lettre mensuelle catholique que nous retrouvons dans les paroles suivantes que prononçait M Meredith, aujourd'hui juge dans l'Ontario, au commencement d'avril 1890, à la législature de Toronto, et dont on voit l'application dans les lois scolaires actuelles: "Nous ne voulons qu'une seule langue dans toutes les écoles de l'Ontario, et c'est la langue anglaise... Nous voulons faire disparaître les différences qu'il y a entre les races et nous croyons que le but ne sera atteint que le jour où l'anglais sera seul la langue dominante et courante dans le public, unique et obligatoire dans l'école... **Pour en faire des Anglais il faut leur imposer l'étude de notre langue**".

"La "British freedom" et le "fair play" approuvent-ils chez la majorité anglaise de l'Ontario ce qu'ils condamnent chez les Allemands?

"Comme pour les Polonais, le sort des armes a fait passer les Canadiens français sous la domination anglaise. Plus que les Polonais, les Canadiens français sont protégés par les traités et autant qu'eux, ils le sont par le droit naturel et la civilisation. Est-il juste alors, est-il admis, d'après les principes britanniques de liberté et de fair play, que l'on emploie, dans Ontario, "**pour faire des Anglais" avec les Canadiens français, les mêmes moyens que l'Allemagne** a employés dans la Pologne, pour détruire ses **caractéristiques nationales?**"

Voilà qui s'appelle "cogner clair entre les yeux". Ce n'est pas la première fois que les hérauts de la liberté britannique, du "fair play" anglais reçoivent pareille riposte, aussi cinglante, aussi au point, aussi lourde d'éclatante vérité. Mais le dur cerveau saxon, catholique ou protestant, n'est accessible qu'à la logique de son intérêt personnel.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

LE SAINT JOUR DE LA PENTECOTE

(S. Jean, XIV, 23-31.)

En ce temps-là, Jésus-Christ dit à ses disciples: Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles; et la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé. Je vous ai dit ces choses pendant que je demeurais avec vous; mais le Consolateur, l'Esprit-Saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre coeur ne se trouble point, qu'il ne craigne pas. Vous m'avez entendu dire: Je m'en vais, et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père, car mon Père est plus grand que moi. Je vous le dis maintenant avant que la chose arrive, afin que vous croyiez quand elle sera arrivée. Je ne m'entretiendrai pas plus longtemps avec vous; car voilà le prince de ce monde qui va venir, quoiqu'il n'ait aucun droit sur moi. Mais afin que le monde connaisse que j'aime mon Père et que je fais ce que mon Père m'a ordonné.

Chez les Esquimaux

N.-D. de la Délivrance,

17 janvier 1917.

Chesterfield Inlet, Hudson Bay,
Via Port Nelson P. O., Man.

A en juger par le temps qu'il fait depuis plusieurs jours, Chesterfield Inlet est bien toujours le même pays. Nous sommes en pleine poudrerie; d'épaisses masses de neige se soulèvent et se lancent dans l'espace on ne sait où, comme s'il s'agissait pour elles de trouver quelque chose à détruire dans ce désert glacé. Le vent siffle dans les tuyaux, aux angles des maisons, au contact de tout ce qu'il rencontre. De temps à autre, il semble donner tout ce qu'il peut, alors, la neige sèche, tassée, frappant sur les bardeaux d'acier sur les chassis, donne l'impression d'un tourbillon de sable qui passe. Les murs en planches plient bien quelque peu, à en juger par le mouvement continuel des lampes suspendues au plafond. La neige s'amoncelle vite, et bouche les fenêtres. C'est l'obscurité dans la maison. Personne ne songe à mettre le nez dehors, même les chiens n'osent remuer, la neige pénétrant dans leur poil jusqu'à la peau.

Dans notre petite maison-chapelle, le Frère Girard et moi essayons de tirer meilleur parti possible des jours d'hiver, trop courts à notre gré. Oui, trop courts, car, si le climat d'hiver est toujours le même à Chesterfielsd, il y a cependant bien du nouveau dans notre vie ici. L'heure de la grâce a enfin sonné pour nos pauvres païens, et c'est le coeur plein de reconnaissance envers Dieu, que nous entrons dans cette nouvelle année 1917.

Que tous nos bienfaiteurs et amis, qui nous ont aidés de leurs prières et aumônes, se réjouissent et remercient Dieu avec nous. Ce sera une consolation de voir que leur pieuse charité n'est pas restée sans fruits. Je dirai brièvement où nous en sommes de notre apostolat auprès des Esquimaux.

Le steamer de la Compagnie arrivait le 9 septembre. Le R. P. Leblanc était forcé de quitter la mission par raison de santé. La séparation nous coûtait à nous deux, après quatre ans de vie d'épreuves, de sacrifices en commun. La perspective d'une année de solitude n'était guère faite pour me réconforter en pareille circonstance. On le conçoit aisément. J'étais pourtant décidé à rester, car j'avais au coeur la certitude que le bien se ferait. Comme je le disais en été, ce n'était plus le temps de l'indifférence, mais celui de la lutte. On objectait, on se moquait, preuve certaine que mes catéchismes avaient de la prise sur ces gens. Il suffisait de persévérer et d'attendre, Dieu ferait le reste. Et il l'a fait.

Tout d'abord ce fut l'arrivée du bon Frère Girard, religieux dévoué et expérimenté aux missions sauvages. Quelques bonnes âmes comprenant bien notre situation ici, s'adressaient à Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus, pour nous obtenir un bon frère. C'était bien aussi mon plus vif désir, mais je n'osais l'espérer, ni même en parler aux supérieurs, vu le manque de sujets. Trouver un Frère qui ait santé, courage et expérience nécessaires pour venir ici, cela ne signifierait-il pas priver une autre mission florissante au profit de celle-ci qui, encore à ses débuts, sans résultats certains, pouvait paraître temps et peine perdus? La petite et si grande thaumaturge a bien su, elle, faire ce qui paraissait impossible, m'a obtenu ce compagnon, au moment où en ayant le plus besoin, et où je m'attendais le moins à en avoir, et m'a sauvé ainsi une année de solitude que j'appréhendais non sans raison.

Après le départ du R. P. Leblanc, et quelques travaux d'aménagement pour l'hiver, rien de nouveau à noter, quelques semaines durant.

Deux sermons catéchismes le dimanche, et par-ci par-là un mot du Bon Dieu, aux rares visiteurs qui entraient chez nous. C'était tout. Les dimanches n'étaient guère fréquentés. Il y avait pourtant un camp assez nombreux, mais la plupart des hommes, ou bien étaient en voyage, ou encore pressés de construire avant l'hiver. J'avais bien remarqué quelques auditeurs plus assidus et comme avides de s'instruire. Mais c'étaient des nouveaux venus; je n'osais trop me fier aux apparences. J'attendais, remettant le tout au Sacré-Coeur, qui semblait s'en mêler. En effet, de Paray-le-Monial France, j'avais reçu brochures et images, concernant l'intrônisation du Sacré-Coeur dans les foyers. On me parlait en même temps de Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus. Tous les deux, le Frère et moi, nous vîmes là un appel diect de Dieu de nous en remettre à lui seul pour la conversion des païens. L'image bénie du Sacré-Coeur fut bientôt affichée sur la porte. Le Frère, lui, se charge, durant mon catéchisme, de répandre quelques grains de terre provenant du tombeau de Soeur Thérèse, sur les auditeurs présents. L'effet ne se fit pas longtemps attendre. Quelques jours après, — c'était vers la mi-octobre, — j'entends dire que l'un de nos gens a refusé net de faire de la sorcellerie. On veut le payer, il refuse et en donne la raison: il croit désormais à Jésus. Ceci se passait avant que cet homme n'ait soufflé mot du changement opéré en lui. Quelques jours après, il vient pour savoir tout simplement quelles prières il lui faudrait faire le matin et le soir, et s'il lui fallait aussi chanter après sa prière, parce qu'il voulait suivre Jésus.

En quelques mots je lui fais comprendre que, pour suivre Jésus, il fallait le connaître, Lui et ses enseignements, que s'il voulait venir au catéchisme, chaque jour après sa journée, je l'instruirais. Mon homme fut on ne peut plus heureux d'entendre qu'il était à même de s'instruire, car, disait-il, il désirait fort suivre Jésus, mais ne savait comment commencer. Dès le lendemain, il venait au catéchisme, amenant sa femme, bien disposée elle aussi. Je n'eus pas de peine à leur faire comprendre que la religion est chose sérieuse, qu'il faut s'y adonner de tout coeur, et je posai de suite les conditions du catéchumat.

1o Promesse de vivre dans le mariage selon la loi chrétienne.

2o Prières chaque jour, matin et soir. Messe le dimanche est obligatoire, de conseil sous semaine.

3o Catéchisme chaque jour, autant que possible, de 5 à 6 heures du soir.

4o Renoncer à tout ce qui sent la sorcellerie, la superstition, les fétiches, etc.

5o Vivre ainsi en chrétien, de leur mieux, jusqu'à l'époque du baptême qui leur sera conféré quand ils seront assez instruits, mais pas avant l'été prochain, à moins qu'ils ne soient en danger de mort.

Ces conditions eussent semblé dures à qui n'aurait pas eu à coeur l'affaire de son salut. Notre homme, lui, les accepta avec joie Il a compris que le délai du baptême pour de si longs mois m'est nécessaire pour bien juger de ses dispositions, et qu'il en a besoin, lui aussi, pour se bien préparer à ce grand sacrement. Il se met de suite à l'oeuvre. Son exemple est bientôt suivi. Deux autres familles demandent à être reçues au catéchumat. Connaissant leurs antécédants, je fus plutôt surpris de les voir venir si vite. En moins d'un mois, sur huit familles qui composaient alors le camp, — les autres étaient parties à leurs camps d'hiver, — cinq se séparaient nettement des endurcis et des moqueurs pour se joindre aux néophytes; c'était en tout vingt-cinq âmes, dont deux enfants seulemetn trop jeunes pour être instruits. Depuis lors, nous avons chaque matin nombreuse assistance à la messe, après laquelle nous faisons la prière en commun. S'il fait beau, les hommes sont déjà partis à la chasse, mais le soir tout le monde est là pour le catéchisme et la prière. Et voici trois mois que mes gens ont une leçon de catéchisme par jour; le dimanche, ils viennent trois fois: d'abord à la messe le matin, puis aux deux sermons catéchismes, celui de l'après-midi étant suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Les derniers reçus au catéchumat avaient quelque peu différé leur demande d'admission, pensant qu'il était nécessaire de savoir lire pour se faire chrétien. Aujourd'hui, tout ce monde voit très bien qu'il est inutile d'avoir des livres de prières, des bibles même, d'essayer de les lire, si on n'a pas le catéchisme à la base pour comprendre ce que cela veut dire. Dans chaque famille, ou à peu près, on voit des livres de prières, des portions de la bible traduite en Esquimeau, par les missionnaires Moraviens du Labrador, ou par les Rév. Ministres du détroit de la Baie d'Hudson.

Quel est le fruit de cette propagande par le livre, chez les Esquimaux? Le voici: Tous les noms propres de villes, de pays, d'hommes de Notre-Seigneur, de Dieu même qu'on écrit "God" comme en anglais, et en Esquimeau, Gudi, ou Godi, tout cela est de l'Hébreu pour ces gens. Dès lors ils ne se servent de ces noms que pour s'amuser, ou pour faire l'étalage de leur science. Même le saint nom de Dieu est indignement profané par des gens qui ne se rendent pas compte de ce qu'ils disent. Puis du Labrador ici, il y a assez grande différence de langage, pour rendre ces textes parfaitement inintelligibles à qui n'en connaît pas d'avance le sens. Enfin ces gens n'ayant aucune idée de Dieu, ni de la religion, se servent de ces livres de la Bible d'une façon qui ferait réfléchir et même rougir ceux qui, par un faux zèle, répandent ces écrits à profusion en milieu purement païen.

Avec ce noyau de catéchumènes, l'ouvrage ne pouvait plus nous manquer.

Le matin, après déjeuner, je jette un coup d'oeil sur le journal du matin, — c'est celui de l'an dernier que nous avons reçu par le bateau; quoiqu'un an en retard, il est toujours ancien et toujours nouveau, — puis je me mets à traduire en Esquimau les différentes prières, à les mettre en caractères syllabiques, pour ceux de nos gens qui savent lire. J'ai fini les prières du matin et du soir, au grand complet, celles de l'assistance à la messe, les acclamations après le salut, le chemin de la croix. J'en suis à un abrégé de la vie de Notre-Seigneur, dont je me propose de lire un chapitre, chaque jour, après la sainte messe. Ensuite viendra l'abrégé d'Ecriture Sainte et le catéchisme, auquel je me perfectionne chaque jour par la pratique, et pour cette raison je l'écrirai le dernier. Ceci m'occupe jusqu'à midi. A une heure de l'après-midi, le Frère Girard quitte ses travaux de toute sorte, pour s'occuper des enfants de l'école. Il leur enseigne la manière d'écrire leur langage en caractère syllabique, ainsi que les prières, et de la bouche de ses élèves il apprend la langue sans misère. Pendant ce temps, je récite mon breviaire. A deux heures, je prends ces enfants pour le catéchisme, après quoi je prépare celui des adultes pour le soir.

L'Esquimau, adulte et enfant, apprend vite, parce qu'il est prompt à saisir, et retient bien; c'est sans doute aussi parce que nos gens y mettent toute leur bonne volonté. C'est un plaisir de les instruire, et leurs dispositions sont bien consolantes. Je vais faire mon possible pour finir mon travail de traduction avant l'été, afin d'avoir quelques petits livres pour eux, l'an prochain. Je ne doute pas que le Seigneur inspirera aux âmes qui s'intéressent à nous, la bonne pensée de prier pour nos catéchumènes, et de nous aider à leur procurer les livres de prières dont ils auront besoin. Quand ces livres parviendront dans la civilisation, l'heure du baptême sera proche, déjà, pour la plupart, s'ils ne se démentent pas de leur ferveur première. Puissent-ils, une fois baptisés, persévérer, former un bon noyau fervent dont l'exemple influera sur la conversion des autres. Puissé-je, l'an prochain, offrir à Dieu un plus grand nombre d'âmes rachetées du sang de son Divin Fils. Inutile, sans doute, de rêver à des conversions en masse; vu les conditions du pays, les Esqumaux doivent nécessairement vivre en tout petit groupes, éloignés les uns des autres, sous peine de mourir de faim. Nul ne saurait dire quand ni où nous aurons la chance d'instruire ceux qui sont au loin. Mais il en sera de ceux-ci comme de ceux-là; quand le Sacré-Coeur voudra les appeler, il trouvera bien le moyen que nous ne saurions même prévoir, et le bien se fera.

Ce qui actuellement fait bien augurer de l'avenir, c'est **l'action visible de la grâce dans ce premier mouvement de conversion.** On le voit par l'exemple du premier catéchumène. Le fait de refuser paiement est bien caractéristique à qui connaît les Esquimaux. En général, l'Esquimau est toujours prêt à tout, quand il s'agit pour lui de se procurer ce que son pays lui refuse. Notre homme avait devant lui l'appat d'un riche paiement qui, d'ordinaire, eut suffi à faire sacrifier les plans de chasse, l'honneur de sa femme, de ses enfants. Et lui le refuse pour s'exposer aux moqueries des autres qui, d'ailleurs, n'y manquèrent pas. Son nom a été changé en surnom qui signifie quelque chose comme "essayer de monter dans les nuages", mais notre homme tint bon, et qui plus est, d'autres le suivirent de près.

Par ailleurs, avec le caractère Esquimau, il n'est pas question de se suivre les uns les autres à la façon des moutons de Panurge. En voici un exemple. C'était vers la mi-décembre; il y avait des étrangers de passage dans le camp. Parmi eux, un grand gaillard, à triste réputation, alliage des meilleures qualités et des pires défauts. C'est lui qui, l'an dernier, avait ostensiblement changé de femme, pendant quelques mois. L'automne dernier, il était de nouveau en règle, et partait à son camp d'hiver. Il arrivait maintenant, se dirigeant vers le Nord, pour un séjour d'un an. Encore une fois, il avait laissé sa femme, pour prendre sa belle-soeur. L'autre voyageur, un jeune sorcier, pas méchant d'ailleurs, est dans une position à peu près semblable. Bon chasseur, capable de faire sa vie, il n'a personne pour coudre ses habits, pour entretenir sa maison de neige. Sa femme est morte, l'an dernier, et il n'y a pas d'autre femme disponible dans le camp. Il y a cependant un jeune aveugle qui a une femme, mais qui ne peut évidemment soutenir sa famille. L'aveugle vivra de la chasse du sorcier. Le marché a été vite conclu à la mode Esquimaude, et sa femme appartiendra au chasseur, en guise de paiement, tant qu'ils habiteront ensemble la même contrée.

Nous voici au dimanche. Les deux individus viennent au catéchisme. De fil en aiguille, je trouve le moyen d'en arriver à leur cas. L'improvisation est de rigueur, par ici. Le premier prend de suite une tête de fatiguée, la laisse balancer quelques coups, et s'endort — fait mine de dormir. Je le laisse faire. L'autre ne me quitte pas des yeux; ni crainte, ni moquerie sur sa figure, mais plutôt l'approbation et presque le contentement. Le sermon fini, notre dormeur s'est réveillé. Il attend là, tout naturellement, comme si rien n'était. Je vais à lui, et lui parle de sa femme. Devinant bien où je voulais en venir, il veut d'abord savoir de qui je tiens ces renseignements. J'élude sa question. Alors il fait l'imbécile, prétendant qu'il est trop lourd et trop vieux pour essayer de monter en l'air jusqu'au ciel c'est pourquoi il ne fait pas ce que je dis. Espérait-il faire rire ou se moquer de moi? Il n'y réussit guère. Personne ne bronche. J'aborde la question de son âme. Il veut échapper, disant qu'à la mort il mourra tout entier corps et âme Il a pu entendre des blancs parler de la sorte, mais pas un Esquimau ne le croira jamais. Sur ma réponse que pas un Esquimau n'a parlé de la sorte, — et tout le monde approuve, — mon homme prétend alors qu'étant déjà vieux, il désirait fortement s'amuser tout son saoul, parce qu'après la mort, il n'aura plus cette chance.

Ce fut son dernier mot. Je le laissai à son endurcissement, lui ordonnant de rester chez lui, tant qu'il n'aurait pas changé d'idées. Alors seulement je le recevrai pour l'instruire. Je passais à autre chose, quand le second voyageur se lève, m'aborde, et me dit fort simplement, en pleine face de moi: "Moi, j'ai mal fait; je suis jeune, tout un chacun me donne des ordres, j'ai fait comme on m'a dit, mais c'est mal, je le sais. J'aimerais bien à être en règle." Je lui explique que la femme de l'aveugle qu'il fait vivre peut et devrait travailler pour lui, mais qu'elle doit appartenir à son mari, et non pas être donnée en paiement à tout venant. Il promet de la rendre à son mari, aussitôt de retour au camp, et s'il peut trouver une autre femme, d'ici au printemps, de se joindre aux catéchumènes aussitôt après.

Voici nos gens et le travail qui se fait chez eux. Il y a, certes, bien des difficultés à surmonter; tant d'habitudes à briser, de craintes superstitieuses à supprime,r à préjugés païens à changer, de mauvais exemples, de moqueries, de sollicitations à essuyer. On comprend que je demande une prière pour leur persévérance. Jusqu'ici ils ont donné pleine satisfaction. Ils s'encouragent par la pensée qu'ils seront ainsi admis au baptême, qu'ils désirent vivement, car ils ont peur de leurs fautes passées. Ils parlent souvent aussi de ce qu'après leur baptême, ils pourront porter l'image du Sacré-Coeur, l'avoir toujours sous les yeux, dans leurs maisons de neige, sous leurs tentes en peau de phoque. Il me semble que de tout le catéchisme, c'est le Sacré-Coeur qu'ils ont le mieux compris, ou qui les a le plus touchés.

Ils connaissent et suivent le premier vendredi du mois, et entendent chaque fois de nouvelles choses sur cette dévotion. C'est notre espoir que ces gens, allant à Dieu par le Sacré Coeur, réussiront à comprendre mieux l'amour de Dieu pour eux, et alors, nous aurons de bons et fervents chrétiens qui feront notre joie et notre consolation.

A. Turquetil, o.m.i.

COMMENT UNE MERE DOIT S'Y PRENDRE POUR GATER SES ENFANTS

Les passions se montrent vite chez les enfants. Dès les premières années de la vie, le petit garçon est violent et dominateur, il veut que tout cède à ses caprices; à la moindre résistance, il s'emporte et crie... Il est gourmand et plein d'un égoïsme encore inconscient, parfois même il manifeste des sentiments de jalousie et de haine, quand il n'accapare pas toutes les attentions de la mère... Celle-ci devrait réprimer avec soin ces instincts qui, plus tard, deviendront des passions. C'est le temps d'aprpendre à son fils à courber sa volonté rebelle sous le joug de l'obéissance, et de l'accoutumer peu à peu au sacrifice.

Mais hélas! le démon lui suggère de tout autres conseils.

Conseils du diable

Evitez tout ce qui pourrait irriter ce petit bonhomme de trois ans; ne lui faites pas de peine, prenez-le par le coeur, cédez à ses caprices, cédez à ses volontés, cédez encore, Madame, cédez toujours...

Malgré toutes ces attentions, si pourtant Bébé, contrarié dans ses désirs, tombe dans quelque accès de rage, que, les poings fermés, le visage contracté, il se mette à frapper du pied et à remplir la maison de ses hurlements, au lieu d'avoir recours au fouet, bien vite, accourez, prenez l'enfant dans vos bras, étouffez ses sanglots sous vos caresses, donnez-lui toutes sortes de petits noms d'amitié. "Mon pauvre chéri... mon doux agneau, mon bel ange adoré... ne pleure pas, ne fais pas de peine à ta maman chérie..." Quand enfin, grâce à ces mamours, le bel ange adoré consent à rentrer dans le calme, pour l'apaiser tout à fait, donnez-lui une belle tranche de gâteau. Ne l'a-t-il pas mérité par sa conduite héroïque?

Si décidément ce petit garçon devient par trop insupportable, qu'il tombe d'une chaise avec trois ou quatre pots de confiture, objet de ses convoitises; qu'il arrache une poignée de cheveux à sa petite soeur, ou se fasse égratigner par la chatte en lui tirant le poil de la queue, alors grondez-le, mais bien doucement, pour qu'il n'ait pas de crise de nerfs.. S'il vous écoute sans pleurer, embrassez-le et donnez-lui des bonbons pour lui montrer que vous ne gardez pas rancune...

Etranges conseils que ceux-là, me direz-vous, Madame. J'en conviens, mais ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est que nombre de mères les mettent en pratique..

Une belle préparation, en vérité, pour l'éducation qui doit suivre.

Le rôle du père

Souvent la mère n'est pas seule à gâter ainsi les bébés, le père, lui aussi, y contribue pour une large part. Ces petits enfants, il les aime de tout son coeur; c'est sa consolation et sa joie. Qu'il est heureux, la journée finie, de les voir venir à sa rencontre, lui sauter au cou, lui prodiguer leur caresses! Que leurs joyeux propos, leurs frais éclats de rire, leur amabilité font vite disparaître les nuages de son front, la tristesse de son coeur! Tout cela est bénédiction et récompense... Mais le père, en recevant et en rendant ces témoignages d'amour, ne doit pas oublier sa position, ni sa mission vis-à-vis de ces tout petits. Il est père et doit se faire respecter, au besoin même se faire craindre pour se faire obéir.

Or l'homme qui gâte ses enfants ne sait que jouer et folâtrer avec eux. Il ne se lasse point de s'amuser avec ses petits garçons, de les taquiner, de les faire sauter sur ses genoux. Il les laisse lui tapoter le visage avec leurs petits poings, lui tirer la barbe et les cheveux... Il rit aux éclats de ces gentillesses.

—Enfantillages que tout cela, direz-vous...

—D'accord, mais enfantillages qui auront plus tard leurs conséquences sur l'éducation des enfants. Habitué à jouer de la sorte avec ses garçons, le père saura-t-il distinguer le temps où il devrait changer de conduite?

Pourra-t-il alors les reprendre avec autorité? les corriger avec fermeté? leur donner, en un mot, une éducation virile et chrétienne? Tout cela lui semblera bien difficile quand il voudra l'entreprendre plus tard.

Les enfants à sept ans

Bébé est devenu un gros garçon de sept ans. La fillette commence, elle aussi, à se croire une petite demoiselle à qui l'on doit bien faire attention à la maison. Prêtons-nous de bonne grâce à ce caprice, occupons-nous d'elle tout d'abord... Le tour des garçons viendra plus tard.

Sept ans, c'est, d'après le catéchisme, l'âge de raison, le temps où la mère doit sérieusement songer à former le caractère de sa fille et cesser enfin de la traiter comme une jolie poupée avec laquelle elle aimait à jouer à la maison. Mais les habitudes sont prises... Le moyen de changer de conduite vis-à-vis de cette enfant adulée jusque-là avec passion! Aussi la mère, écoutant de plus en plus les conseils du démon, continuera-t-elle à favoriser des penchants dangereux qui déjà se sont glissés dans cete jeune âme.

La petite fille est vaniteuse par instinct, comme le sont du reste, à cet âge, et même plus tard, toutes les filles d'Eve. Elle aime ce qui attire l'attention sur sa personne et la fait admirer. Au lieu de donner à son enfant des leçons de modestie et de simplicité chrétienne, la mère encourage, au contraire, ces tendances à la coquetterie, autant pour se faire plaisir à elle-même que pour contenter les désirs de sa fille.

Elle lui achète de belles toilettes et des robes de prix... Elle l'orne de colliers de perles bleues ou blanches, sans oublier, bien entendu, les pendants d'oreille, les bracelets et les bagues (les petites filles, comme les grandes, aiment beaucoup tous ces jolis colifichets); enfin elle pose sur la tête de son enfant un gigantesque chapeau, orné de plumes et de rubans qui flottent au vent et ondulent avec grâce...

La toilette est terminée: la petite chérie est prête pour la parade. Fière de son idole, la mère invite parents et voisines à faire cercle autour de la fille, parée comme une poupée à l'étalage... Et l'on s'exclame avec admiration: "Ah! mais qu'elle est donc gentille!... Comme elle a bonne mine! Quel amour d'enfant!"

Et l'amour d'enfant se rengorge. Comme un petit pigeon vaniteux, elle se pavane et fait la roue, elle redresse sa petite taille et se laisse admirer, tout en étant la première à s'admirer elle-même.

Vous rendez-vous bien compte, Madame, des résultats qu'une pareille conduite produira plus tard?

Je vais vous le dire franchement.

Vous êtes là en train de faire l'éducation d'une enfant qui ne rêvera bientôt que parure et admiration. Quand votre fille aura ses dix-huit ans, il lui faudra des toilettes coûteuses et brillantes, des rubans et des fleurs, des bracelets et des bijoux de prix... Or, quand on possède de si belles choses, ce n'est pas, bien entendu, pour les tenir cachées à la maison... Il faut les exhiber sur la rue... Et votre fille passera une grande partie de la journée à se promener sur les trottoirs de la ville, en quête d'admirateurs.... Elle en trouvera.

Alors, vous, la mère, vous regretterez amèrement d'avoir développé chez votre fille ce goût de luxe et de coquetterie. Alors vous aurez bien des inquiétudes sur la conduite de votre enfant. Vous pleurerez à la maison. Ce sera trop tard. La jeune fille ne quittera plus désormais la voie dangereuse où vous l'avez poussée vous-même.

Puisse cette voie ne pas la conduire un jour à l'abîme!

Le petit garçon de sept ans

Non moins préjudiciable aux garçons sera ce système d'éducation qui ne sait que flatter et céder.

L'enfant a grandi. Le voilà qui a dépassé sa septième année. Grâce à l'indulgence coupable de la mère, il montre déjà des tendances qui, non combattues, deviendront plus tard des défauts et des vices.

Il est paresseux et gourmand.

Il vole des fruits, des bonbons, des sous.

Il est désobéissant et obstiné; menteur et jaloux.

Ne serait-ce pas le temps de vous rappeler, Madame, que vous avez la mission de former cette âme à la vie chrétienne, de développer les qualités, de corriger les tendances mauvaises qui plus tard deviendront des vices; d'apprendre à votre enfant à faire des sacrifices d'humeur et de caprice pour remplir son devoir envers Dieu et ses parents? Ces vertus nécessaires à la vie chrétienne ne sont pas naturellement dans le coeur des enfants. Il faut les leur enseigner par des leçons fréquentes et au besoin par des corrections sévères.

Mais cette femme n'a jamais fait qu'une chose jusque-là: céder à tous les caprices de son garçon. Le moyen maintenant de se montrer plus ferme vis-à-vis de lui, de le gronder, de prendre la verge! — Y songez-vous?... Faire pleurer cet enfant à qui je n'ai jamais prodigué que des caresses!... qui m'adore et que j'adore, moi aussi... Oh! non, jamais je n'aurai le coeur d'en venir à de pareilles brutalités.

Et vous cherchez toutes sortes d'excuses pour justifier votre garçon. — Il n'a pas encore de raison... il est si jeune!...

Il comprendra mieux plus tard, et, de lui-même, réformera ses mauvaises habitudes.

Le contrarier maintenant,... le battre surtout, ne ferait que lui aigrir le caractère,... peut-être même lui faire détester sa mère! Oh! non, vraiment je n'ai pas le courage de voir pleurer mon fils. Attendons,... patientons,... cédons...

Souvent même, par une coupable, faiblesse, elle empêchera son mari de remplir son devoir en corrigeant ses garçons. S'il les gronde; elle prendra leur parti. S'il veut leur donner le fouet pour des fautes plus graves, elle éclatera en sanglots et en insultes. Devant les enfants, elle dira à son mari toutes sortes de choses déplaisantes et déplacées... C'est la ruine de toute autorité, de tout respect...

L'unique souci de la mère est de veiller sur la précieuse santé de ses garçons. A la plus légère indisposition, réelle ou simulée, il faut voir le médecin... Puis la mère se met à dorloter son pauvre chéri, à le choyer jusqu'à ce que le mal ait disparu.

Quant aux maladies de l'âme, aux tendances vicieuses qui produiront plus tard tant de ruines, la mère n'en a cure.

Autour de la Ferme

CONTROLE DE LA PRODUCTION DES VACHES LAITIERES

Rendements individuels

Il n'y a qu'un moyen bien sûr de connaître exactement la quantité de lait et de gras de beurre qu'une vache donne en une année: **c'est l'emploi régulier de la balance et du Babcock.** On ne peut pas se fier à sa mémoire pour ces choses, surtout lorsque l'on a un troupeau assez nombreux. Il ne suffit pas non plus de peser le lait quand l'idée vous en vient et d'en prendre un échantillon par ci par là. La production des vaches varie beaucoup d'un jour à l'autre, beaucoup plus que la plupart des gens ne s'imaginent; il y a non seulement des variations de quantité, mais aussi de qualité, c'est-à-dire de matière grasse. Il est donc indispensable de peser et d'essayer le lait fréquemment et régulièrement.

Ce contrôle bien fait révèle très souvent des choses surprenantes: c'est par exemple une vache que l'on croyait être la meilleure du troupeau et qui, à la balance, se montre pauvre laitière; c'est une autre que l'on croyait mauvaise et qui se montre au contraire bonne productrice. Mais on ne peut pas se guider sur la production d'un mois ou sur l'essai d'un échantillon pour juger une bête. Il faut la production de douze mois entiers, c'est-à-dire qu'il faut connaître au juste le profit sur les affaires de l'année. Les seules bonnes vaches sont celles qui laissent un bénéfice au bout de l'année; les autres — celles qui paient tout juste leur nourriture—ne valent pas grand'chose.

Le contrôle de la production totale du troupeau ne donne pas non plus les renseignements voulus. C'est la **production individuelle** qu'il faut connaître, c'est-à-dire la valeur de chaque bête. Pourquoi confondre ensemble dans une "**moyenne de troupeau**" les bonnes et les mauvaises vaches? Pourquoi ravaler les bonnes au niveau de celles qui ne portent pas leur part honnête des charges laitières? C'est tout à fait injuste. Voici un exemple qui vous fera mieux comprendre ce fait:—

La production moyenne d'un troupeau de seize vaches métisses de l'Ontario a été de 7,746 livres de lait, contenant 262 livres de matière grasse (épreuve 3.3).

Cette production moyenne, satisfaisante en apparence, se compose de toutes sortes de productions différentes. Un coup d'oeil jeté sur le registre de ce troupeau nous montre combien il est **peu sage de faire une moyenne générale.**

Ce troupeau contenait six vaches de deux ans, dont l'une a donné la production la plus faible: moins de la moitié de la moyenne totale, savoir 3,713 livres de lait: hâtons-nous de le dire, de peur que l'on n'attribue ce fait à la jeunesse de la bête, qu'une autre vache de deux ans, qui avait vêlé seulement huit jours après l'autre, a donné 8,754 livres de lait et 277 livres de matière grasse — beaucoup plus que la production moyenne.

La vache qui venait immédiatement après celle-ci en production, a donné 5,023 livres de lait, la plus haute production du troupeau a été de 13,575 livres, c'est-à-dire qu'une vache était de deux mille livres au-dessous de la moyenne tandis que l'autre dépassait la moyenne de près de six mille livres!

L'épreuve moyenne la plus basse, pour la période entière de lactation, est de 3 pour 100 (c'est une vache de 8 ans qui a donné 7,022 livres de lait et 212 livres de matière grasse). L'épreuve moyenne la plus haute est de 3.9 pour 100, mais c'est celle de la vache de deux ans qui a donné la plus faible production de lait, et seulement 144 livres de gras.

Les quatre meilleures quantités de gras sont les suivantes: 421 380, 372 et 351 livres.

Ces écarts considérables nous enseignent clairement une chose: c'est que les vaches sont des êtres animés et non pas de simples machines à produire du lait, et que par conséquent, le simple bon sens nous ordonne d'étudier chaque bête séparément et de lui fournir l'occasion de faire du mieux qu'elle peut.

Il faut que chaque vache rapporte.—Chaque laitier devrait tenir un registre de la production de chaque bête, et pour la période entière de lactation. Cela paie.

On peut facilement ne pas s'apercevoir des différences légères dans la production moyenne, mais ces différences sautent aux yeux dans les totaux. Les relevés enregistrés au bureau de l'industrie laitière à Ottawa montrent par exemple que 129 vaches d'un centre de contrôle laitier de l'Ontario ont produit **7,762 livres de gras de beurre de plus** que 132 vaches d'un autre centre.

De même, 257 vaches d'un centre de contrôle laitier ont produit **170,206 livres de lait de plus** que 132 vaches d'un autre centre.

Enfin, si les 495 vaches d'un centre de contrôle laitier avaient produit chacune autant de matière grasse que celles d'un autre centre, il y aurait eu un **supplément de production de 48.015 livres de gras.**

Une simple méthode

Le contrôle de la production est une méthode par laquelle on arrive à connaître exactement ce que rapporte une vache pour la nourriture qu'elle reçoit et le temps qu'on passe à la soigner. C'est un système logique, reposant sur le simple bon sens, car il est essentiel que le cultivateur sache exactement, par un registre de production bien tenu, et non pas seulement par l'apparence, quelles sont les meilleures bêtes de son troupeau et **quel profit chacune d'elle lui rapporte.** Le seul moyen d'arriver à se former un bon troupeau laitier est de veiller à ce que chaque vache rende un bon profit. C'est là le principe sur lequel on doit se guider.

Il est facile de calculer la production mensuelle d'une vache. On pèse le lait matin et soir, trois jours par mois, à intervalle de 10 jours, par exemple, les 1er, 11 et 21, et on inscrit soigneusement le chiffre des pesées. On prend des échantillons de chacune de ces six traites, et on garde ces échantillons dans une bouteille numérotée en y ajoutant une bonne substance préservative; on fait l'essai de cet échantillon composé une fois par mois, afin de connaître le pourcentage de gras qui se trouve dans le lait. (Chaque vache est numérotée et a sa propre bouteille d'échantillon.) Le total des pesées des trois jours, multiplié par dix, donne de très près la quantité de lait produite au cours du mois. On trouve la quantité de matière grasse produite en multipliant le poids total du lait par le résultat de l'épreuve, et en divisant le chiffre obtenu par cent. Par exemple, si les six pesées enregistrées pendant les trois jours sont 16 et 14, 15 et 13, 14 et 14, le total, 86, multiplié par dix, donne 860: c'est là la production calculée du lait pour le mois. Multiplions 860 par 3.5 (en supposant que 3.5 soit le résultat de l'essai des six échantillons composés), et divisons le résultat de cette multiplication par cent, nous obtenons 30.1 ce qui représente le total calculé des livres de matière grasse pour le mois.

Il vaut mieux, cependant, pour bien des raisons, peser le lait tous les jours, matin et soir.

Pourquoi le contrôle des vaches laitières est avantageux

Le contrôle des vaches laitières rapporte de gros profits. En effet, le capital nécessaire à l'achat de balances et de bouteilles n'est **qu'une bagatelle,** tandis que l'augmentation de rendement peut représenter une forte somme. Le propriétaire qui sait exactement à quoi s'en tenir sur chaque vache prend des mesures intelligentes pour se monter **un troupeau avantageux.** Il ne procède pas par tâtonnement ou par hasard. Il ne marche pas dans l'obscurité. Il sait les vaches qui méritent d'être conservées, celles dont la progéniture vaut la peine d'être gardée; il voit celles qui doivent être vendues pour la boucherie, parce qu'elles ne valent rien comme laitières. S'il est obligé de vendre, il sait également celles dont il doit demander un gros prix parce qu'elles sont bonnes productrices; enfin il peut nourrir ses bêtes plus intelligemment; la balance, en effet, indique le résultat souvent excellent d'une alimentation plus généreuse. Il est aussi moins porté à gaspiller des aliments coûteux sur des vaches qui n'ont pas une aptitude laitière suffisante pour produire plus de lait lorsqu'elles reçoivent plus de grain.

Idéal de production

Que font actuellement vos vaches laitières? Avez-vous un idéal raisonnable de production? Si vous avez eu l'habitude jusqu'ici de vous contenter de 4,000 livres de lait et de 140 livres de matière grasse par vache, vous devriez pouvoir porter cette quantité à 6,000 livres de lait et 210 livres de matière grasse en réformant les mauvaises vaches, en nourrissant mieux les bonnes et en vous servant d'un bon taureau laitier de race. Depuis que le service de l'industrie laitière encourage le contrôle, bien des cultivateurs qui jamais autrefois n'avaient rêvé à de tels résultas, obtiennent maintenant des relevés de production de 8,000, 10,000 et 12,000 livres de lait par tête et de vaches communes. Ne conservez que les meilleures bêtes, c'est ainsi que vous arriverez à élever votre idéal. Le contrôle systématique vous aidera sûrement à choisir de bonnes bêtes.

Réduction des frais

Dans certaines étables où l'on tient des registres de production et d'alimentation, il a été prouvé maintes fois que ce contrôle aide merveilleusement à réduire les frais de nourriture par 100 livres de lait.

Que vous vous proposiez d'avoir un troupeau, gros ou petit, vous aurez **avantage à choisir** des vaches qui font un bon emploi de cette nourriture qui vous coûte tant de peine à produire: elles vous donneront un bon profit sur chaque cent livres de lait ou chaque livre de matière grasse.

Augmentation des profits

Peut-être parviendrez-vous à faire rendre un peu plus à votre troupeau actuel en le nourrissant mieux et en en prenant un meilleur soin? C'est au propriétaire à voir par lui-même, si ses vaches ne répondent pas à un meilleur traitement, c'est-à-dire, si elles ne sont pas faites pour donner un lait économique et avantageux. Il y a beaucoup de propriétaires qui font un profit de $130 par vache sur les frais de nourriture, même lorsque ces frais se montent à $50 ou plus, mais ce sont là des vaches qui ont été choisies d'après leur production. **C'est à vous à voir le profit** que vous donne chaque vache sur cent livres de lait. Les registres de nourriture indiquent souvent un écart de huit à quarante-six dollars pour l'année entre deux vaches du même troupeau. Si vous avez 20 vaches, donnent-elles 700 dollars de profit sur le coût de la nourriture ou obtenez-vous plus que cela?

Profit par vache

Voici un troupeau de 25 vaches en Nouvelle-Ecosse dont la production moyenne par tête était de 8,166 livres de lait et 278 livres de gras; dans ce troupeau se trouvaient 4 vaches qui donnaient plus de 10,200 livres de lait. La nourriture de ces quatre vaches coûtait $65 par tête, leur lait se vendait $1.97 les 100 livres, chacune d'elles a donc donné un bénéfice net de $130 sur le coût de la nourriture.

Voici un autre troupeau près de Saint-Prosper, Champlain, Qué., composé de 13 vaches, donnant une production moyenne de 7,210 livres de lait et 271 livres de matière grasse, valeur $87.24, coût de la nourriture $47.35, profit moyen, $39.89 sur le coût de la nourriture.

A Saint-Aubert, L'Islet, Qué., une vache de 8 ans a produit 8,176 livres de lait et 335 livres de gras, valeur $114.46, coût de la nourriture, $42.33, profit net $72.13.

A Saint-Joseph, N.-B., il y a des vaches qui donnent $40.80 de profit net, en comptant la matière grasse à 30 centins et le prix de leur nourriture à $48.

L'utilité du contrôle

Soixante patrons de deux beurreries de l'Ile du Prince-Edouard ont obtenu en moyenne 884 livres de matière grasse par troupeau; après deux années de contrôle, ces soixante troupeaux produisaient en moyenne 955 livres de matière grasse; c'est là une augmentation de 71 livres de matière grasse par troupeau, ou 8 pour 100.

Mais d'autre part, les patrons qui ne faisaient pas le contrôle de leurs vaches sont tombés, au cours des mêmes deux années, de 503 à 416 livres de matière grasse par troupeau; soit 87 livres, ou 17 pour 100.

Un simple calcul révèle ce fait remarquable que si ces autres patrons avaient contrôlé leurs vaches, et s'ils s'étaient améliorés autant que les 60 patrons dont nous venons de parler, ces deux beurreries auraient produit **58,362 livres** de beurre de plus qu'elles n'ont fait.

Augmentation des rendements

Il y a dans le voisinage de Sussex, N.-B., plus de vingt troupeaux, qui, après deux ans de contrôle seulement, présentent déja des augmentations bien nettes dans la quantité du lait et de matière grasse par tête.

Par exemple, un troupeau de 17 vaches ayant une production moyenne de 5,738 livres de lait et 22.8 livres de matière grasse, donnait, au bout de deux ans, 6,944 livres de lait et 271.8 livres de matière grasse par tête. C'est là une augmentation de 1,206 livres de lait et 49 livres de matière grasse.

De même, un troupeau de 15 vaches près de Penobsquis, N.-B., a obtenu une augmentation de 1,140 livres de lait et 54.7 livres de matière grasse par vache.

Il y a, près de Saint-Joseph, N.-B., 29 troupeaux, qui, après deux ans de contrôle, accusent une **augmentation de 989 livres de lait et 45 livres de matière grasse:** c'est là le résultat d'une meilleure alimentation basée sur les indications du contrôle. La production d'un troupeau de ce voisinage a été portée de 5,073 livres de lait à 7,922 livres de lait par vache.

Il y a dans le voisinage d'Antigonish, N.-E., des troupeaux de 9 et 10 vaches dont la production a augmenté de 1,081, 1,117 et 1,606 livres de lait et 35, 50 et 70 livres de matière grasse par vache.

Près d'Avonmore, Ont., se trouvait un troupeau de 11 vaches qui donnaient en moyenne 5,846 livres de lait; au bout de trois ans de contrôle, la production moyenne pour 14 vaches, parmi lesquelles se trouvaient trois génisses de deux ans, était de 7,732 livres de lait, soit une augmentation de 1,886 livres de lait.

Il y a dans le voisinage d'Alexandria, Ont., des troupeaux de 12 vaches qui donnent maintenant au total **20,000 livres de lait de plus** qu'ils ne donnaient il y a deux ans.

A Oxford Mills, Ont., se trouve un troupeau de 10 vaches dont la production a été portée de 8,134 livres de lait et 242 livres de matière grasse à une moyenne de 10,979 livres de lait et 339 livres de matière grasse par vache.

Près de Listowel, Ont., prenons 100 bonnes vaches et comparons leur production à celle d'il y a trois ans, nous trouvons que les chiffres représentent une moyenne de 10,959 livres de lait et 352 livres de matière grasse, soit une augmentation de 2,775 livres de lait et 87 livres de matière grasse par vache.

Il y a, sur toute l'étendue du Canada, des troupeaux dont la production moyenne a augmenté de plus de 1,500 livres de lait par tête depuis que l'on a commencé à contrôler. Il en est même où **la production par tête a plus que doublé.** Lorsque l'on a atteint ce niveau élevé, on cherche encore à le dépasser.

Un laitier de l'Ontario a donné $33 pour une vache que son propriétaire vendait parce qu'il disait qu'elle ne valait rien. En trois mois, le registre de production de cette vache montrait qu'elle avait produit pour $60 de matière grasse.

Nous avons déjà publié des noms et des adresses des hommes qui ont obtenu de bonnes augmentations.

Les quelque deux millions de **vaches laitières** qui se trouvent au Canada pourraient facilement produire **vingt millions de dollars** de plus qu'elles ne font aujourd'hui.

Pour obtenir des feuilles de lait et de nourriture, et tous les renseignements sur l'aide donnée par le gouvernement, s'adresser au Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération, Ottawa.

BETAIL

Taureaux.—		
Choix	$10.75	$11.50
Bon	$10.25	$10.75
Ordinaire	$9.00	$10.00
Taures.—		
Choix	$10.00	$10.50
Bon	$9.00	$9.75
Ordinaire	$8.00	$8.75
Vaches.—		
Choix	$9.00	$10.00
Bon	$8.00	$9.00
"Canners"	$3.00	$3.75
Ordinaire	$7.25	$8.00
"Bulls".—		
Bon	$7.50	$8.75
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Oxen".—		
Bon	$7.50	$8.00
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$11.00	$13.00
Bon	$7.75	$8.50
"Feeders".—		
Choix	$6.75	$8.50
Bon	$6.00	$6.50
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$7.50	$8.25
Ordinaire	$6.75	$7.25
Veaux de choix	$6.50	$7.00
Cochons.—		
De choix	$16.00	$16.25
Lourds	$10.50	$11.00
Légers	$12.00	$13.00
"Stags"	$5.00	$5.50
Truies	$8.00	....
Moutons.—		
Agneaux	$11.50	$12.50
De choix	$8.50	$9.25

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.40
Beurre—	
Crémerie	.42
De ferme	.31
Saindoux—	
Tierçons	.26¼
Seau, 20 livres	$5.45
Baril, 50 livres	$13.25
Viandes—	
Boeuf	.17½
Veau	.18
Mouton	.21
Porc	.23¼
Bacon. Flanc	.32½
Gruau—	
Sac de 80 livres	$3.75
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$46
Son. La tonne	$36
Gru. La tonne	$39
Sucre—	
Granulé. Extra	$9.00

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boite de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains boite de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba	$2.25
Betteraves. La livre	.04
Oignons. La livre	.08
Choux. Nouveaux	.09
Carottes. La livre	.04
Rabioles. Nouvelles. La livre	.02
Foin—	
"Timothy" No 1	$17.00
"Red Top". No 1	$15
"Red Top". No 2	$13
"Red Top". No 3	$11
Naturel No 1	$12
Naturel No 2	$10
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$7.25
Lakewod	$7.12½
Harvest Queen	$7.00
Medora	$6.55
XXXX	$5.55
Western Canada	
Purity, sac de 98 livres	$7.25
Medallion	$7.12½
Three Stars	$7.00
Maitland	$6.70
Ogilvie	
Royal Household	$7.25
Glenora	$7.00
Manitoba	$6.50
Graham	$7.00
Whole Wheat	$7.00
Peaux—	
Gelées	.18—.18½
De mouton	.35—$2.50
Brutes No 1	.08
Brutes No 2	.07
Laine. Brute	.30—.33

DEUX POIDS, DEU XMESURES

Si un Canadien français avait osé écrire ces lignes, quelque vérité qu'elles renferment:

"Envisagée non seulement sous l'angle des crimes militaires et de la mauvaise administration politique, mais aussi en regard des conséquences terribles, sur les divers milieux sociaux, du spectacle donné en public par les rois, de vices et de scandales effrénés, l'histoire du gouvernement monarchique anglais, pour ne citer que celui-là, et bien qu'il qu'il soit une des meilleures monarchies de l'ère chrétienne, est une série de récits effroyables. Les Tudors, qui firent assassiner par la justice leurs femmes et leurs rivales, les Stuarts, qui vendirent leur pays pour de l'or français, les Georges, avec leurs maîtresses allemandes, sont toute une galerie de rois dont la brutalité, la vénalité, l'immoralité n'ont pas même été un tant soit peu compensées par tout juste ce qu'il faut de jugement pour conduire une charrette à boeufs. Georges Ier, débarquant du Hanovre en Angleterre, accompagné de ses pillards allemands et de ses maitresses teutonnes... n'était cependant pas moralement inférieur à une douzaine d'autres rois anglais qui l'ont précédé ou suivi, tous acclamés, comme ils arrivaient au pouvoir, qui menèrent des vies officiellement solennelles et furent non moins solennellement enterrés au milieu des pompes les plus solennelles de l'Eglise et de l'Etat, pour le plus grand avantage de la chose publique."—**Journal-Press**, d'Ottawa, un des journaux les plus loyalistes du Canada.

Bah! on demanderait sa tête. Mais c'est un Anglais qui l'a écrit. C'est donc tout autre.

On ne devrait point permettre qu'un enfant souffre une heure de la présence des vers quand on peut se procurer un remède aussi simple et efficace que l'Exterminateur de Vers de Mother Graves.

Cote du Grain

Mardi soir, le 22 mai 1917

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty
BLE					
No 1 Nord..	275			260	260
No 2 Nord..	272			257	257
No 3 Nord..	267	Spécial		..252	
No 4 Nord..	255	255			
No 5 Nord..	230	230			
No 6 Nord..	180	194			
Fourrage ..	125				
AVOINE					
2 C. W.	78¼				
3 C. W.	75¼				
Extra 1 four	75¼				
No 1 four ..	71¼				
No 2 four ..	69¼				
Rejeté					
ORGE					
No 3	126				
No 4					
Rejeté	105				
Fourrage ..	105				
LIN					
1 N. W. C. ..	308				
2 C. W.	304				
3 C. W.	286¼				
Rejeté					

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Mai		78¼	307	126
Juillet		73¼	306¼	
Octobre	210⅛			

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

En Province

FISHER BRANCH

Mercredi, le 2 mai, le colonel Bernier de Saint-Boniface est venu enrôler quelques-uns de nos braves de Fisher Branch. Parmi ces derniers on remarquait MM. Delorme, Delphis Ménard, Willie Benoit, I. Secours.

• • •

M. Arsène Millier nous a quitté depuis quelques semaines pour Winnipeg. Nous lui souhaitons un bon voyage et un prompt retour.

• • •

Mlle Orise Savoie, de Pawtucket, Mass., est en promenade chez sa soeur, Mme C. Searampe.

• • •

Très prochainement aura lieu les mariages de Mlle Dorothée Hudon à M. Ernest Ménard, et de Melle Aurélie Poncelet, de Broad Valley, à M. Arcade Ménard. En voici du nouveau, n'est-ce pas?

• • •

La température idéale que nous avons de ce temps-ci donne libre cours à nos jeunes de prendre leurs joyeux ébats. C'était un véritable plaisir pour nous, dimanche dernier, de voir s'exécuter on ne peut mieux nos joueurs de balle au camp du club de Laval: Vraiment ils nous font honneur.

• • •

Ne trouvez-vous pas que nous avons beaucoup de nouvelles à Fisher Branch? Oui, certes, elles y pullulent.

Coeur Français.

SAINT-LEON

Dimanche dernier a eu lieu une grande assemblée de paroisse au sujet de la Société Saint-Jean-Baptiste.

• • •

MM. Charles et Georges Rondeau sont partis pour un voyage à Winnipeg en auto. Nous leur souhaitons bon voyage.

• • •

Les semailles sont très avancées. Les champs sont déjà verts et font plaisir à voir, accoutumés que nous sommes depuis de longs mois à un horizon sevré de vie. Malgré le retard du printemps, les fermiers espèrent faire une abondante récolte et une petite fortune, si le prix du grain se maintient.

• • •

Jeudi, jour de l'Ascension, plusieurs autos des pariosses voisines passèrent à travers notre petit village.

• • •

M. Jérémie Rondeau est déménagé sur sa terre pour les travaux de l'été, et sera de retour dans sa résidence du village pour l'hiver.

• • •

Mlle Corine Pellerin est revenu d'une promenade chez ses parents de Notre-Dame de Lourdes. Jeudi dernier un petit groupe de parents et d'amis était réuni pour fêter l'heureuse naissance d'une fille.

• • •

M. Lucien Kern jouit depuis son retour du front d'un peu de calme et de sécurité, un peu de bonheur et de repos bien mérité.

• • •

Nous sommes heureux de voir que la santé de Mme Prosper Payette s'améliore toujours.

• • •

Naissance. — Le 16 mai, Marie-Augustine-Irène-Antoinette, fille de Rodrigue Lussier et d'Hélène Rondeau. Parrain et marraine: M. et Mme Claude Lemieux.

Cou-Cou.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Le jour de l'Ascension fut un de ceux qui, sans faire époque spécialement, comptent dans les annales d'une paroisse.

Une trentaine d'enfants, en majeure partie des petits garçons, s'approchaient de la Table Sainte pour la première fois. On n'assiste pas sans un frisson de piété attendrie à un tel spectacle. Les tout petits, conduits presque par la main par leurs parents, vont au festin eucharistique avec une attention touchante qu'il fait bon voir. Ces circonstances font toucher du doigt que le surnaturel est abondamment prodigué à ces jeunes âmes; l'on comprend que de notables incroyants soient revenus à la vraie religion au spectable d'une première communion.

Durant la messe, un choeur bien fourni des jeunes filles du couvent exécuta de pieux cantiques fort bien rendus. On sait par expérience quel cachet de piété ces chants donnent à de telles cérémonies.

Le soir, un autre spectacle nous était donné. Une assistance assez considérable suivait avec attention les deux pièces jouées à l'école du couvent. Nos acteurs ont à coup sûr mérité un bon point tant dans le drames "Les jeunes captifs" que dans la comédie "Mon ami Chose". L'agréable pêche du 22 avril fut répétée, au grand plaisir des spectateurs.

Avec le R. P. Antoine, la paroisse entière remercie les nombreux visiteurs qui ont honoré cette représentation de leur présence. Parmi les plus distingués nous avons noté Monsieur le Curé de Mariapolis, les deux Révérends Pères de Saint-Alphonse, et M. le maire Thérien.

Merci à nos excellents acteurs dont les noms figurent au programme. Nous leur disons en toute sincérité, et à tous: A une autre fois, car vous avez su nous plaire!

Un témoin.

• • •

Les journaux ont rapporté les triomphales réceptions faites et à M. Viviani à Ottawa, et au maréchal Joffre dans Montréal. Cela réjouit de voir le vainqueur de la Marne acclamé avec enthousiasme. Quelle sera la réception faite au général qui aura remporté la dernière et décisive victoire?

Pour ce qui est de M. Viviani, la réception eut moins d'ampleur. Rien de spécial ne le distinguait à l'attention publique, à part sa mission en Amérique. Il faut croire qu'il en veut, — de quelle façon? — au ciel, car il a trouvé moyen de parler du ciel dans son discours à la Chambre à Ottawa. C'est amusant d'entendre un homme de cette trempe nous dire de regarder en haut pour y chercher un idéal. Est-ce pour voir s'il y a **encore** des étoiles?

X...

• • •

Baptêmes

Léon-Hippolyte-Joseph, fils d'Eda Brunel.

Angèle-Victorine, fille de Charles Augert.

Charles-Jean-Michel, fils de Mathurin Philippot.

Yvonne-Marie-Thérèse, fille d'Auguste Thorimbert.

OAK LAKE

Historique du village de Oak Lake, paroisse de Saint-Athanase

A 35 milles à l'ouest de Brandon, se trouve le village de Oak Lake (Lac des Chênes), petite place déjà ancienne dans l'histoire du Manitoba. Ce village doit son nom au lac situé à quelques milles au sud de la ligne principale du Pacifique Canadien, et entouré, en majeure partie, de chênes. Les environs de ce lac, qui mesure huit milles de long sur cinq de large, forment un coin des plus pittoresque du pays. Il est rare de trouver un endroit plus favorable à la chasse, à la pêche, etc. Le gibier et le poisson y sont en abondance, et chaque saison de chasse nous amène une quantité de **sportsmen** qui viennent se livrer aux plaisirs de la chasse et de la pêche.

Cet endroit fut le premier occupé par les immigrants, longtemps avant que le village fut créé; car il y a à peine un peu plus d'un quart de siècle, il n'existait aucune maison sur l'emplacement du village actuel.

Cependant, dès que la gare du chemin de fer fut bâtie, des maisons s'élevèrent çà et là, et donnèrent naissance au village, qui compte actuellement au-dessus de 400 habitants. Plusieurs grands élévateurs et un moulin à farine dominent tout le terrain environnant. En un mot, Oak Lake est une petite ville.

Mais tout cela ne s'est pas fait en un jour. Ce qui attira les premiers habitants fut, comme il est dit plus haut, la beauté du terrain environnant. Petit à petit, après la construction de la gare, quelques cultivateurs commencèrent à s'établir au sud du chemin de fer et aux environs du lac. S'ils choisissaient le sud de préférence au nord, il y a plusieurs raisons qui justifiaient leur choix; il fallait traverser la rivière Assiniboine, sur laquelle aucun pont n'existait à cette époque. Cependant, quelques familles, pour la plupart des Métis, s'y établirent, mais malheureusement ils s'étaient fait illusion et avaient perdu de vue que toute médaille a son revers. Il fallait défricher les terres qui étaient parsemées de petits arbustes et en outre les fortes jetées détruisirent bien souvent une partie des récoltes qui avaient nécessité tant de dur labeur. Aussi, découragés par ces revers, plusieurs d'entre eux abandonnèrent l'endroit après avoir vendu leurs terres à des prix dérisoires et s'en allaient chercher fortune ailleurs.

S'il y eut des découragés, il y eut aussi des persévérants qui furent récompensés pour leur tenacité, car leurs efforts furent bientôt couronnés de succès, et en peu d'années ils ont fait de leurs homesteads des terres incomparables sous tous les rapports. Pour n'en nommer qu'un entre plusieurs, je vous donnerai le nom d'un des nôtres, M. Joseph Carpentier, né à Saint-Stanislas, Comité de Champlain, P. Q. M. Carpentier est arrivé ici il y a au-delà de 35 ans, et choisit la partie nord de l'Assiniboine, si fertile en blé, et aujourd'hui, grâce à son énergie et à sa persévérance, il est considéré un des richards de cette région.

La Vallée de la Rivière Rouge s'est acquis une bonne renommée, mais cependant la vallée de l'Assiniboine peut facilement rivaliser avec elle, car, à l'encontre des terrains qui longent la première, ceux de la deuxième sont hauts et ne sont par conséquent pas tant exposés aux inondations. Un fermier n'a jamais récolté moins de 22 minots de blé à l'acre, et cela pendant les années de sécheresse dont tout le monde se rappelle encore. Un voyageur qui y ferait une promenade serait réellement enchanté; le site est pittoresque, la vallée est parsemée de fermes ou plutôt de petits chalets, les granges, les écuries, etc., sont pour la plupart des installations des plus modernes, où la commodité et le coup d'oeil harmonisent. Il existe un contraste très frappant entre le nord et le sud du village.

Cette dernière partie est plutôt unie et en prairies, avec ça et là, quelques dunes (collines). Cette plaine présente au point de vue de l'élevage du bétail, des avantages considérables. Le foin et l'eau y sont en abondance, et c'est ce qui attira les premiers habitants de cette partie du village. Quelques cultivateurs canadiens-français vinrent s'y établir et furent rejoints plus tard par des fermiers d'origine anglaise.

Les terrains du sud ne sont pas aussi riches que ceux du Nord, mais cependant, on a vu, chose exceptionnelle, des récoltes de 40 minots de blé à l'acre. Malheureusement, le sol fut vite épuisé, car les fermiers semaient, année sur année, sur la même terre sans jamais la laisser reposer, et ce fut la cause de l'appauvrissement du sol.

Ceux d'entre eux qui ont élevé des animaux ont mieux réussi, et ici permettez-moi de vous citer un exemple. M. Amédée Vachon, né à Saint-Pierre de Broughton, comté de Beauce, P. Q., est un de ces cultivateurs de métier. Très actif, intelligent, il comprit que la persévérance est la clef du succès. Il vint à Oak Lake, le 27 février 1889, et choisit la partie sud, bien que sablonneuse. Il se mit à l'oeuvre et eut l'idée de faire de la culture mixte avant l'épuisement tout à fait de sa terre. Aujourd'hui, M. Vachon, bien que relativement jeune, jouit d'une fortune rondelete, tient ses enfants aux meilleures institutions religieuses de la province, et pourrait jouir d'une vie indépendante, s'il n'était l'incarnation de l'activité et le désir bien légitime de placer ses enfants en lieu de vivre honorablement. Le sud possède une école bilingue et on peut dire sans blesser sa modestie qu'il en est presque l'âme.

Les nôtres qui désireraient pousser une pointe vers Oak Lake, je leur conseillerais de visiter ces familles heureuses qui sont M. Vachon pour le sud et M. Joseph Carpentier pour le nord, ou bien s'adresser au casier 94, Oak Lake, Man, pour plus amples renseignements.

E. A.

• • •

Le jour de l'Ascension, la touchante et belle cérémonie de la première Communion solennelle a eu lieu à 10.30, à la grand'messe. Après la messe, il y eut renouvellement des promesses de baptême. Les heureux candidats, par leur tenue, présentaient réellement un spectacle édifiant. Les parents de ces enfants ont donné un bel exemple en s'associant à leur bonheur dans la sainte Communion.

La confirmation sera probablement donnée vers juin, par Sa Grandeur Mgr Sinnott, notre nouvel archevêque.

E. A.

VASSAR

Jeudi dernier, M. le professeur est allé prendre le souper à la Villa des Trembles.

• • •

Vendredi dernier il y a eu à la Villa Saint-Etienne une soirée musicale. Mme Bruin a chanté "Le Christ apportant la liberté sur cette terre". Etaient présents, M. le professeur et la famille Bruin, ainsi que M. H. Charpentier.

• • •

Nous apprenons avec regret la mort du fils de M. Mondoux, décédé à Saint-Paul, Minn. M. Mondoux est allé aux funérailles.

A l'école du Sacré-Coeur, la croix d'honneur a été décernée cette semaine à Paul Verrier, élève de la quatrième division, pour sa bonne conduite et son application à ses devoirs d'écolier en classe et ailleurs.

• • •

M. Lefebvre a été très malade cette semaine. Nous espérons qu'il se rétablira bientôt.

• • •

M. Lucien Bruin a visité la Villa de l'Université, lundi dernier.

• • •

Les élèves de l'école du Sacré-Coeur de Vassar se préparent à célébrer l'Empire Day avec grande pompe, par des chansons et des morceaux choisis, anglais et français, en présence des parents et amis qui seront gracieusement invités, le 23 courant, à 2 heures et demie.

• • •

Les feux de forêt sévissent avec rage en ce moment-ci, par suite de la sécheresse prolongée qui dure depuis plus d'une semaine. La partie ouest du village serait probablement brûlée à l'heure qu'il est, sans la vigilance et le travail acharné d'un groupe d'habitants de Vassar et des alentours, qui ont lutté toute la journée contre l'élément destructeur. Les ouvriers de M. A. Beaudry ont laissé leur travail pour venir nous aider, et nous ont été d'un grand secours. Mentionnons spécialement le dévouement et le zèle sans bornes de M. Lafrance, de South Junction.

• • •

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mme Hébert, de South Junction, morte à Winnipeg. La défunte laisse une nombreuse famille. Nos plus sincères sympathies à M. Hébert et à ses enfants.

Lucien de Saint-Etienne.

BROAD VALLEY

Mme Ernest Saleon est descendue à Winnipeg, pour un séjour de quelques semaines.

• • •

Un souffle de patriotisme vient de passer sur Broad Valley. Trois de nos braves homesteaders, MM. Adolphe Vincent, Jules Rosy et Alexandre Letarte se sont enrôlés dernièrement pour aller combattre les Boches. Souhaitons qu'ils nous reviennent bientôt, indemnes et couverts de lauriers.

• • •

Il est question d'un changement dans le service des trains sur notre ligne, à dater du 1er juin prochain. Nous aurons trois express par semaine arrivant à Broad Valley les lundi, mercredi et vendredi, vers les 2 heures de l'après-midi et deux "freights". C'est une bonne amélioration.

• • •

L'appel pour un marchand canadien-français n'ayant pas été entendu, nous devons nous résigner à porter notre argent chez des gens étrangers à notre race et à notre langue. En effet, nous apprenons que le magasin de M. Baziuk vient d'être acheté par un Juif. Que nous réserve ce fils d'Israël?

• • •

La période de sécheresse que nous subissons est la cause de nombreux incendies qui, poussés par un vent violent, menacent fortement les bâtisses de nos pauvres colons. Celui qui venait du sud-est fut des plus violents; il causa beaucoup d'émoi chez M. Ernest Thévenot, qui dut déménager à la hâte et camper à la belle étoile pendant deux nuits; mais aidé par quelques voisins, il parvint à arrêter le feu à une dizaine de pieds de ses bâtisses. M. Ernest Saleon fut bien menacé aussi, pendant trois ou quatre jours, mais maintenant tout danger semble écarté, car le feu est venu s'éteindre dans le lac Laloutre, après avoir détruit, en passant, un tas de foin et les bâtisses de M. Léon Hudon, heureusement inoccupées pour le moment.

• • •

M. Ernest Saleon vient de se faire creuser un puits par la machine de M. Latourelle, d'Inwood, conduite par M. J. Jubinville. Ce puits a été descendu à 60 pieds, à travers le roc pendant 55 pieds. La machine est maintenant rendue chez M. Jack Jubinville.

Le Parigot.

ELIE

Les 29 et 30 courant aura lieu chez M. E. Payment la cour de revision des listes électorales. Nous espérons que chaque dame se fera un devoir rigoureux de s'inscrire, sans oublier les filles et vieilles filles au-dessus de 21 ans.

• • •

Mme E. Payment est de retour dans sa famille, ainsi que sa petite fille Germaine, qui était sous les soins des docteurs de Saint-Boniface depuis plusieurs semaines.

• • •

Mme A. Guilbert et le Rév. Curé Théophile Campeau étaient en visite dans la famille Payment, la semaine dernière.

• • •

M. Thomas Alarie vient de faire l'achat d'une auto Ford. Il s'en trouve si satisfait que ses fils Willie et Fred parlent d'en faire autant.

Assistant.

SAINT-LEON

Voici le moment d'acheter une belle propriété de 270 acres de toute bonne terre et qui n'est qu'à un demi mille de notre église et de notre couvent. Il y a là une belle place pour une nouvelle famille canadienne ou française qui veut se fixer avantageusement. Jusqu'à présent ce furent des spéculateurs non résidents qui tenaient cette propriété, et à cause de sa situation enviable, ils tenaient leur prix un peu élevé. Aujourd'hui elle doit se vendre, et celui qui aimerait à venir dans un bon centre canadien, dans une paroisse bien établie et prospère, trouvera là une magnifique occasion. Nous avons ici comme terrain la plus belle paroisse de la montagne Pembina. Un visiteur qui s'y connaît avouait hier encore qu'il n'avait rien vu de mieux ni de plus favorable à la culture.

L'achat de cette terre réclame, il est vrai, un peu d'argent. Son propriétaire demande, paraît-il, environ $2,000 comptant; mais celui qui peut l'acheter fera certainement une bonne acquisition. C'est une place pour une bonne famille.

A un mille environ de cette terre se trouve un autre quart de section de 160 acres, qui est à acheter aussi. Cette terre a appartenu à des Français qui ont dû partir à la guerre: pour cette raison elle se trouve disponible. Elle est favorable à la culture mixte et on peut l'acquérir pour le prix très raisonnable de $2,300, à termes très faciles.

Si on désire de plus amples renseignements on peut s'adresser au curé de la place ou au secrétaire de notre Cercle d'Education.

• • •

Notre Association d'Education et de Saint-Jean-Baptiste a tenu, dimanche dernier, son assemblée annuelle pour l'élection des officiers pour un nouveau terme. M. Alfred Labossière a été élu président, M. Esdras Payette, vice-président, et M. Ovila Gareau secrétaire de l'Association. MM. Xavier Rondeau et Azarie Labossière, jr, ont été nommés conseillers et sont chargés spécialement des intérêts de la colonisation.

MARIAPOLIS

Le mois de mai, en rendant aux champs et aux bois la verdure nous donne l'espérance et la gaieté. Chaque soir, au pied du saint autel, bon nombre de paroissiens remercient la Divine Providence qui veille sur nous avec tant de sollicitude.

• • •

M. Alex. Carbonneau a fait acquisition d'une auto, ainsi que M. François Lecoq. Ce dernier, marié depuis quelques années à peine, et possédant une bonne terre comme l'on en trouve partout dans notre province, est sur la voie de l'aisance. J'invite par là à venir s'établir par ci nos frères de Québec. Ils nous aideront à maintenir dans notre cher Manitoba le doux parler de France.

• • •

Etaient de passage ici dernièrement: M. et Mme Rheault, de Somerset, M. Allaire, d'Eli, et M. Brière, opérateur à Greenway.

• • •

Mmes Fowley et Basley sont en visite chez leur père, M. Hilaire Tardif.

• • •

Guy, fils de Sinaï Desrochers et de Louise Malo.

Carmen Sylva.

FANNYSTELLE

Depuis que le droit de suffrage fut accordé au sexe féminin, un bon nombre de jeunes et vieux garçons de notre paroisse aspiraient aux emplois comme ceux d'officiers rapporteurs, etc., enfin tout ce qui a rapport à l'électorat. Mais voilà que tous les plans ont sombré, depuis que notre illustre premier ministre Borden est de retour d'Angleterre, avec sa politique de conscription.

• • •

Après avoir passé quelque temps en visite chez son frère, M. C. Ménard est retourné à Aurora, Ill.

• • •

Mme André et ses deux filles, de Saint-Boniface, Man., est en promenade chez sa mère, Mme Charles Poitras.

• • •

Voici les noms de ceux qui dernièrement ont fait l'acquisition d'autos: Marcel Arnal, une Chevrolet, Omer Boisvert, Frank Lorie, J. Ainslie, C.-F. McDermot, une Ford chacun.

• • •

Jeudi dernier, fête de l'Ascension, nous avions le plaisir d'entendre la parole de Dieu au sermon de la grand'messe, prêché par le R. P. Blain, s.j., professeur de philosophie au Collège de Saint-Boniface. Comme par le passé, le bon Père a su, par sa parole ardente, remplir des feux d'une foi vive, intéresser un auditoire attentif. Nous le remercions de sa visite, et nous espérons le revoir sous peu.

Yvonnic.

LA COLONISATION

(Les Cloches)

Nous avons lu avec plaisir les trois articles qu'un correspondant manitobain a adressés au **Devoir** sur le mouvement de colonisation canadienne-française qui se fait vers l'Ouest. (1) Nous prions le grand journal de Montréal d'agréer nos vifs remerciements pour avoir bien voulu donner l'hospitalité de sa première page à cette série d'articles qui pose devant l'opinion publique de la province de Québec une question de grande importance pour l'avenir de notre nationalité, et particulièrement pour celui des cent mille Canadiens français déjà établis dans nos trois provinces des prairies.

Elles sont à méditer les paroles du géographe Onésime Reclus citées au début par le correspondant: "Il est nécessaire que vous ayez partout un noyau. L'arbre grandit tout seul. C'est pour cela que l'émigration vers le Nord-Ouest est d'une importance capitale. Travaillez-y de toutes vos forces. Jetez là-bas des ilots canadiens-français, acadiens ou français qui finiront par se réunir et être la terre ferme. Puis n'oubliez pas que chaque millier d'hommes qui ne va pas aux Etats-Unis ou qu'on rapatrie figurera avec ses accroissements aux recensements de 1891, 1901, etc."

Plus éloquentes et plus autorisées sont ces autres paroles d'une circulaire collective adressée au clergé le 23 octobre 1871 par tous les évêques de la province de Québec et au bas de laquelle se trouve la signature de Mgr Taché. Après avoir déploré en termes émus la tendance de nos compatriotes à déserter le foyer domestique et la terre natale pour aller demander à la prospérité de nos voisins un bien-être qu'il semblait pourtant possible de trouver sur le sol de la patrie, NN. SS. les Evêques priaient les membres du clergé de s'efforcer de les retenir dans les différentes provinces de la Confédération et ils ajoutaient:

"Notre jeune pays n'est pas renfermé dans les limites assez étroites pour qu'il soit nécessaire de l'abandonner. Plus que jamais d'immenses étendues de terrain s'offrent à notre population dans les limites mêmes de la patrie. L'acquisition du Nord-Ouest, la création de la province du Manitoba, offrent un avantage réel à tous ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains boisés et qui pourtant voudraient s'éloigner de la paroisse qu'ils habitent. Il n'est pas nécessaire de passer la frontière canadienne pour trouver les riches prairies de l'Ouest.

"Par cette émigration d'un genre nouveau, nos compatriotes ne se sépareront pas de nous; ils resteront Canadiens, soumis à nos institutions religieuses et civiles, dans un milieu où leur foi ne sera pas exposée, où, au contraire, ils aideront à faire luire ce divin flambeau au milieu des vastes déserts de l'Ouest, qui n'ont été découverts par nos pères que dans une pensée toute de foi. (2)

Vingt années plus tard, Mgr Laflèche, au retour d'un voyage dans l'Ouest, prêchait la même doctrine dans une entrevue qu'il accordait à un représentant de la **Minerve** (12 juillet 1892). "Je crois — disait-il — que notre premier devoir est de mettre en valeur les vastes terrains de colonisation du Bas-Canada. Mais comme un grand nombre de nos compatriotes veulent émigrer quand même, ce qu'il y a de mieux pour eux, alors, c'est de se diriger vers l'Ouest. Pour ma part, je ne conseillerai jamais à un Canadien d'aller s'établir dans la Nouvelle-Angleterre; j'ai souvent exprimé ma manière de voir à ce propos et je suis entièrement d'avis qu'il est plus avantageux pour nos compatriotes d'aller se fixer au Manitoba ou sur les bords de la Saskatchewan qu'aux Etats-Unis."

"Malgré tous les efforts du haut clergé, des prêtres colonisateurs et de quelques autres patriotes, — lisons-nous dans la dernière publication de "l'Ecole sociale populaire" de Montréal intitulée: **Vers les terres neuves** — les villes américaines nous ont arraché la moitié de notre peuple, les jeunes surtout, qui auraient dû produire et se multiplier pour notre pays, et qui souvent revenaient, minés par la tuberculose, semer la mort chez leurs parents du Canada. On reste en deçà de la vérité quand on compte par le strict doublement des statistiques les pertes que nous avons subies depuis 1851. Nous serions aujourd'hui plus de trois millions au lieu de seize cent mille si les 669,528 Canadiens français du Québec d'alors, déjà diminués d'une émigration de quinze années assez alarmante pour provoquer deux lettres pastorales, n'avaient laissé se perdre la moitié de leurs descendants."

Appuyé sur les statistiques, l'auteur du tract cité estime à **vingt mille** le nombre de jeunes gens de la province de Québec émigrant encore chaque année aux Etats-Unis. Son patriotisme ému à juste titre jette le cri d'alarme et accumule raisons et suggestions pour endiguer cet exode. Il parle d'expansion à continuer aujourd'hui et demain avec plus d'intensité que jamais. Quoique le champ d'action qu'il trace soit déjà très vaste, il ne l'est pas encore assez à notre gré. Nous aurions aimé lui voir reprendre et développer avec sa verve entraînante la thèse exposée dans le document épiscopal de 1871 et précisée par les énergiques paroles de Mgr Laflèche en 1892. Comme il le fait observer lui-même, ce ne sont pas les hommes qui manquent à la province-mère. "Le seul excédent de nos 45,000 naissances, dit-il, nous permet d'ouvrir annuellement quarante nouveaux cantons, si nous nous donnons la peine d'y bien guider nos surplus avant qu'ils ne débordent à faux. De 1901 à 1911, alors que nos villes augmentent de 314,000 âmes, nos campagnes et villages ne s'élèvent pas de 40,000. Et pourtant, Dieu sait si nos familles rurales se multiplient; où vont donc tous ces enfants? Car il faut bien qu'ils se déversent quelque part; une terre qui peut nourrir une famille de douze enfants ne nourrira jamais douze familles de douze enfants. Evidemment, onze devront partir. De quel côté?

"Il y en a un bon et deux mauvais; se chercher des terres aux régions nouvelles, ou s'enfuir en ville ou aux Etats-Unis. Si personne n'est là pour éclairer le paysan vers le rude chemin de la forêt, il ira vers l'un des mauvais côtés, où tout le pousse, où les chemins de fer le conduisent, où sont rendus les anciens amis. Quel père de famille peut raisonnablement imaginer d'établir ses cinq ou six fils sur des terres en bois debout, qu'il voit en noir à deux cents milles de chez lui? Qui prend la peine de le guider, de l'instruire?"

Voilà, à notre sens, le point où il faudrait élargir l'horizon du père de famille et de ses fils. On aura beau faire — l'expérience ou mieux l'échec des cinquante dernières années le démontre — on ne persuadera pas à la masse des jeunes gens, qui doivent laisser la paroisse natale, d'aller se tailler un domaine dans la forêt. Alors pourquoi ne pas indiquer, selon la recommandation de NN. SS. les Evêques en 1871, **les riches prairies de l'Ouest à tous ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains boisés et qui pourtant veulent s'éloigner de la paroisse qu'ils habitent?**

Si l'on avait mis ce sage conseil en pratique, on aurait sans doute enrayé en partie notable l'émigration aux Etats-Unis et l'on aurait probablement accru suffisamment le chiffre de la population française de l'Ouest pour lui épargner les persécutions scolaires d'une majorité, qui ne respecte que la force du nombre.

En terminant, il nous faut écarter une objection qui surgit tout naturellement: le changement de conditions survenu dans l'Ouest depuis 1871. D'abord, ce changement ne semblait pas effrayer Mgr Laflèche en 1892, alors que la persécution scolaire battait déjà son plein au Manitoba et que la situation y était très sombre. Près de trente années se sont écoulées depuis, années de souffrances et de luttes, mais qui niera que Mgr Langevin n'ait fidèlement résumé notre situation lorsqu'il prononça au Congrès de la Langue française à Québec, en 1912, ces paroles devenues légendaires: **La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines, mais elle provoque et ravive les courages des coeurs vaillants.**

Les courages et les coeurs sont toujours à la hauteur des événements, et rien ne les réconforte comme l'appoint de nouvelles recrues. C'est à tort que ceux qui n'ont jamais visité nos provinces et n'ont entendu que les échos douloureux de nos luttes sans cesse renouvelées, nous croient noyés dans les flots de l'immigration intense des vingt dernières années. Pour juger notre situation avec justesse, il faut établir une distinction essentielle entre les lois draconiennes que nos législateurs ont fabriquées et leur mise à exécution. Vingt-sept années de ce régime n'ont pu entamer nos positions; nous sommes aussi français qu'au début et plus que jamais décidés à le demeurer. Dans l'Ouest, comme autrefois dans le Québec et comme aujourd'hui dans le Nouvel Ontario, l'ennemi se heurte à l'inexpugnable forteresse des paroisses rurales. Pour peu que ces paroisses se multiplient et qu'un certain nombre d'entre elles reçoivent du renfort, et même avec le seul accroissement naturel des naissances, l'expérience de nos longues années de combat nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité et de rassurer ceux qui viennent vers nous, afin de nous aider, selon la belle expression de M. Etienne Lamy, **à faire rayonner demain comme hier la lumière de Québec et de Montréal jusque dans les profondeurs de l'Ouest.**

Note de la rédaction de la **Liberté.** — Si les nôtres de la Province de Québec n'avaient pas fait la sourde oreille à ces paroles des évêques, nous aurions en ce moment une seconde province de Québec au Manitoba. Nous croyons fermement que l'influence française au Canada y aurait gagné. Un généreux effort fait trente ans trop tard réparerait l'erreur en partie.

(1) Cf. le **Devoir**, 5, 11 et 12 avril.

(2) Mandements des Evêques de Québec, tome V, pp. 82 et 83.

M. GENEST POURSUIVI

(Le **Droit**)

M. S.-M. Genest, président de la Commission Scolaire d'Ottawa, a été sommé, samedi soir, à 6 heures, de comparaître en cour, à Toronto, pour répondre à l'accusation de mépris de cour, parce qu'il a payé les salaires de tous les instituteurs des écoles séparées d'Ottawa.

Depuis plusieurs jours les journaux annonçaient que cet événement se préparait, mais, nous ne pouvions nous convaincre que des coreligionnaires se chargeraient de déchaîner une nouvelle tempête dans les cercles scolaires, pour l'unique plaisir de créer des difficultés aux enfants.

Car, il ne faut pas oublier que dans toute cette affaire, les écoles, de nos coreligionnaires de langue anglaise n'ont eu rien à souffrir. Elles ont toujours été ouvertes, leurs instituteurs ont toujours reçu leurs salaires et les enfants ont toujours reçu l'instruction à laquelle ils avaient droit sans le moindre embarras.

D'un autre côté, le gouvernement semblait satisfait du statu quo et ne manifestait aucun déplaisir du fait que des personnes qui avaient travaillé consciencieusement; aient reçu le salaire auquel ils avaient un droit strict et absolu, le droit de l'ouvrier à son salaire.

Il fallait qu'un contribuable des écoles séparées fasse une plainte pour que des procédures soient commencées contre la Commission scolaire qui avait jugé à propos de réparer une injustice qui durait depuis trop longtemps.

• • •

C'est M. J.-J. O'Meara qui a cru devoir jouer ce rôle. C'est lui-même qui a signé la plainte comme c'est lui qui l'a fait exécuter comme avocat du plaignant. Est-ce parce que M. O'Meara n'a pas pu trouver un seul de ses compatriotes pour se présenter aux yeux de toute la population du Canada comme le persécuteur de ses frères en religion, de ses frères qui ne lui avaient fait que du bien?

Dans tous les cas, la chose est te, et, à moins d'avis contraire, M. S.-M. Genest sera obligé de comparaître en cour, à Toronto, le 23 mai.

Que la cour trouve M. Genest coupable, nous ne le croyons pas, car un homme ne peut pas être placé dans la nécessité de commettre une injustice, et M. Genest n'a tenu d'autre conduite que celle d'un homme honnête, conscient de son devoir, respectueux de la parole donnée et déterminé à remplir ce devoir, à tenir sa parole, quelles qu'en soient les conséquences.

M. Genest est coupable d'avoir commis le crime affreux de payer à des instituteurs qui ont travaillé et qui ont atendu deux ans pour l'avoir, le salaire qui leur avait été librement consenti par la Commission Scolaire.

Il y a quelques jours, nous citions, dans les colonnes de ce journal, une lettre d'un prêtre catholique d'Angleterre, M. William Barry, adressée à tous les catholiques du monde. Dans cette lettre, ce prêtre montrait tout l'odieux de la conduite de l'Allemagne qui "jetait en prison les Polonais qui osaient faire enseigner leur langue à leurs enfants."

Si les cours trouvaient M. Genest passible de prison, parce qu'il a payé le salaire de ceux qui avaient été engagés par les autorités compétentes pour instruire les enfants de la capitale, est-ce que cette conduite serait différente de celle que M. Barry condamnait devant le monde entier?

• • •

Car, enfin, M. Genest et toute la commission scolaire pouvaient-ils faire autrement? Quand la cour leur a commandé d'ouvrir les écoles dans l'espace de 24 heures, pouvaient-ils trouver des instituteurs pour remplacer ceux que le gouvernement ne voulait pas reconnaître, en dépit de toutes leurs qualifications et leur compétence personnelle?

Si ces instituteurs étaient indignes d'enseigner dans les écoles bilingues de la ville d'Ottawa, comment se fait-il que la commission illégale gouvernementale, au cours des 15 mois pendant lesquels elle a été investie de tous les pouvoirs et de tout l'argent de la commission scolaire élue, n'a pas pu trouver le nombre de remplaçants nécessaires et qu'elle a permis aux anciens instituteurs de continuer leur travail?

Permet-on à un homme de rester au service d'une cause sans lui dire qu'on ne veut plus de son travail, qu'on discontinuera son salaire, pour lui refuser ensuite la juste rénumération à laquelle il a droit?

Bien plus, en décembre 1915, n'a-t-on pas vu le juge Gunn payer une partie des arrérages dûs à cette date? Si un des membres de la magistrature a trouvé que ces personnes avaient droit à leurs salaires, pourquoi blâmer la Commission Scolaire d'être restée fidèle à sa promesse de donner à ces instituteurs le salaire qu'ils avaient bien gagné?

• • •

Bien plus, tout le monde a encore présents à la mémoire, les scènes douloureuses qui se sont déroulées dans la capitale quand, de février à juin, 1916, les écoles bilingues ont été fermées, parce que les instituteurs ne pouvaient supporter plus longtemps la privation de leur salaire et ont cru bon de s'abstenir de faire la classe.

Tout le monde se souvient du malaise général qui existait dans la ville et dans tout le pays, et le public en général formait des voeux pour que cette situation malheureuse cessât le plus tôt possible.

On se rappelle aussi le soupir de soulagement que tous ont poussé, quand, au mois de septembre 1916, par des sacrifices nouveaux et nombreux de la part des parents canadiens-français aussi bien que de la part des instituteurs, les enfants ont pu retourner à l'école.

Et c'est parce que M. Genest et la commission scolaire ont jugé bon et juste, dès que le Conseil Privé leur en a donné les moyens, de réparer cette injustice flagrante qui durait depuis plus de deux ans, qu'ils ont pensé rétablir la paix et l'ordre dans les écoles de la ville, en mettant les instituteurs en état de continuer leur bienfaisant travail, que l'on prétend condamner M. Genest à la prison?

Pourquoi n'a-t-on pas traduit M. Genest en cour immédiatement après que les salaires ont été payés?

• • •

La réponse est bien simple, c'est que ceux qui osent aujourd'hui cette démarche, ne l'osaient pas dans le temps, à cause de l'opinion publique.

Comme les autres, ils ont été témoins de la douleur de toute la population d'Ottawa. Comme les autres, ils ont entendu la grande majorité des citoyens de la ville déplorer que les enfants et les instituteurs soient les victimes dans ces difficultés scolaires.

Comme les autres, et plus peut-être que les autres, ils se sont rendu compte de la gravité de l'action qu'ils avaient l'intention de faire et de la tempête de protestations qu'elle soulèverait dans le public. Il fallait atendre que le souvenir des malheurs qui étaient retombés sur les enfants d'écoles se soit effacé quelque peu de l'esprit du peuple d'Ottawa.

Ils ont été témoins de la joie de tous, quand la nouvelle que les salaires avaient été payés s'est répandue. Ils ont vu tous les citoyens marquants de la ville, catholiques comme protestants, anglais comme français, féliciter M. Genest de son action et lui dire que s'il ne l'avait pas faite, **il aurait été un lâche.**

Le maire Porter dit que c'était "Un acte de simple justice qui aurait dû être fait depuis longtemps."

Aujourd'hui, on croit que tout est effacé et que l'on veut procéder sans crainte. On veut consommer la spoliation. On veut que les écoles ferment de nouveau, que les enfants de langue française soient privés d'instruction, que les parents canadiens-français paient leurs taxes uniquement pour l'éducation de la jeunesse de langue anglaise.

Et l'on croit que les cours de l'Ontario consommeront cet injustice? C'est impossible; du moins, nous le pensons. Veut-on nous convaincre que nous vivons dans un pays pire que l'Allemagne?

J.-Albert Foisy.

OPTIMISME OU PESSIMISME?

(Le **Devoir**)

D'autres dépêches de Washington soulignent la gravité de la situation agricole américaine. Le **Sun**, de New-York, publiait en effet mercredi dernier une information d'après quoi "**les prévisions de la récolte des Etats-Unis sont telles que, selon les experts en agriculture, il n'y a aucune possibilité que les Etats-Unis puissent compter nourrir le monde à même leur prochaine récolte de blé**". Il y a treize ans que les pronostics du printemps n'ont été si inquiétants. Presque un tiers des champs de blé d'hiver ensemencés l'automne dernier aux Etats-Unis sont abandonnés. Des 40 millions d'acres ensemencés, 27 millions et demi seulement promettent un rendement quelconque. En juillet prochain, il ne restera plus de réserve de blé de 1916 aux Etats-Unis; ils devront ne compter que sur la récolte de 1917. Or, à moins que les choses ne changent du tout au tout, c'est à peine, dit la même dépêche, si la récolte totale de l'automne prochain suffira à donner les 610 millions de boisseaux de blé qu'il faut pour la consommation normale des Etats-Unis. On calcule qu'ils en auront peut-être 620 millions, pas davantage. D'habitude, les Etats-Unis exportaient de 200 à 250 millions de boisseaux de blé par an, à même leur surplus. Cette année, on le voit, le danger paraît extrêmement grave. De même, au Canada, les pronostics, comme nous l'avons déjà noté, ne sont guère brillants.

Lundi, une note officielle d'Ottawa nous apprend que des 813,000 acres sémés l'automne dernier en blé d'hiver, presque un quart ne produiront rien. Il faut toutefois remarquer que les terres à blé de l'Ouest canadien ont moins souffert que celles de l'Ontario. La situation peut donc s'améliorer ici plutôt qu'aux Etas-Unis. Si nous avions une règlementation de notre commerce, et que nous commencions par parer d'abord aux besoins de nos gens, comme l'indiquait l'autre jour M. Hoover, dans une entrevue à New-York, les pessimistes n'auraient pas raison. L'Amérique du nord produit en effet bien plus de blé qu'il n'en faut pour sa subsistance, le Canada et les Etats-Unis additionnant leurs récoltes totales de blé. Mais ce qui semble donner tort aux optimistes, c'est que notre gouvernement n'a pas encore compris l'importance de réglementer notre commerce extérieur. Les Etats-Unis doivent y venir, paraît-il, à la suite de quoi nous adopterions aussi des mesures prévoyantes. Il y a des mois qu'on eût dû y penser. **Il n'est pas trop tard, mais il se fait déjà tard.** Il va falloir pourtant que Washington agisse, avant qu'Ottawa se remue. Ainsi sommes-nous gouvernés, avec une ignorance superbe des conditions économiques essentielles du pays! On se paie de mots et de phrases d'un creux sonore, et, pendant ce temps, que fait-on de pratique?

G. P.

Précis de la Guerre

LA SEMAINE

Mercredi, 16 mai.

Les Italiens sont à l'offensive. Après une préparation d'artillerie qui a duré trois jours, les troupes du général Cadorna ont fait une importante avance sur le front de l'Isonzo. Nouveaux remaniements du cabinet russe. En France une violente bataille fait rage autour du moulin de Laffaux. Les Allemands attaquant violemment sur un front de quatre milles et demi, mais les Poilus tienent bon et ne cèdent aucun terrain. La situation irlandaise ne s'améliore pas.

Vendredi, 18 mai.

Les Italiens se sont emparé de la ville de Duino, s'assurant par là un point stratégique très importatn. Trieste est frappé de panique. Un député socialiste allemand déclare que les garanties des emprunts boches ne reposent que sur l'espoir d'indemnités de guerre. En trois mois l'Angleterre a perdu 371 navires. Il est encore rumeur d'une trève entre la Russie et l'Allemagne. Après une lutte de quinze jours les soldats anglais ont fini par occuper Bullecourt. Un cabinet de coalition vient de se former en Russie: les socialistes détiennent six portefeuilles. Une escadrille de destroyers américains croise dans la zone de guerè. Il est maintenant question de rationner les neutres. Cela resserrerait le blocus. On sait que les neutres ont accoutumé d'approvisionner chez les Alliés et de revendre une partie de leur approvisionnement à l'Allemagne. La situation devient désespérée en Russie. C'est la décomposition générale. On prévoit le fractionnement du pays en un grand nombre de petites républiques sous l'influence allemande.

Samedi, 19 mai.

Kerensky, le nouveau ministre de la guerre en Russie, déclare qu'il n'acceptera plus de démission d'officiers supérieurs. On croit que cela mettra fin à l'anarchie qui menaçait de gangrener l'armée russe. On annonce de Londres que l'activité des sous-marins allemands a diminué depuis l'arrivée des destroyers américains. Un corps expéditionnaire américain a reçu l'ordre de se rendre immédiatement en France. On croit que le Brésil va entrer en guerre.

Lundi, 21 mai.

Une convention de tous les partis irlandais soumettra au gouvernement anglais un projet de gouvernement pour l'Irlande. Les Italiens continuent à progresser. Près de Moronvilliers, les Poilus ont conquis plusieurs tranchées allemandes. L'Espagne menace de rompre avec l'Allemagne. Un tiers de la flotte marchande espagnole a été coulée par les sous-marins allemands. Les sourds et muets en France travaillent à la fabrication des munitions. Leur travail vaut celui des meilleurs experts.

Mardi, 22 mai.

Il faut 86,000 hommes à l'armee canadienne. On les demandera à maintenant aller aux Etats-Unis à la conscription. On ne pourra plus moins d'avoir un passe-port. Les autorités médicales feront subir un nouvel examen à tous ceux qui ont été rejetés. Rien de nouveau en France.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Au couvent

Nos amis du Québec qui voudraient venir s'établir à Sainte-Anne, n'ont pas besoin de craindre de ne pouvoir faire apprendre le français à leurs enfants. Ce n'est certes pas ici que l'on est près de perdre notre langue. Nous n'en sommes pas encore réduits à "la dernière leçon de français". Non, en dépit de tous les textes de loi, le français, comme il convient, tient toujours la place d'honneur dans nos écoles. Un concours de grammaire auquel nous assistons le soir de l'Ascension, nous en donnait une nouvelle preuve.

On se rappelle que notre Société Saint-Jean-Baptiste décidait, il y a quelque temps, de donner des prix aux écoliers de la paroisse pour les encourager dans l'étude du français et de l'histoire du Canada. Or c'était pour déterminer celles des élèves du couvent qui remporteraient les prix de grammaire française, qu'était préparé le concours de jeudi dernier. Les Révérends Pères y assistaient ainsi que MM. les membres du Conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste, MM. les Commissaires et bon nombre de parents des élèves.

On aurait pu penser qu'un concours de grammaire dut être quelque peu monotone. Il n'en fut rien cependant. Grâce à l'habile manière dont ces concours étaient organisés, l'intérêt fut soutenu d'un bout à l'autre de la soirée.

Les élèves se présentaient par classes, divisées en deux camps, chefs en tête. Les chefs questionnaient. Questions et réponses pleuvaient dru. L'élève qui ne pouvait répondre à la question posée, devait quitter le théâtre.

Voici les noms de celles qui tinrent bon jusqu'au bout et qui se placèrent ainsi à la tête de leurs classes; elles ont droit à toutes nos félicitations.

Grade XI, Cécile Tougas; grade X, Irène Desmarais; grade IX: Emma Fontaine; grade VII, Christine Daigle, Antoinette Désautels, Winnie Owens, Léontine Paradis, Angéline Tougas; grade VI: Georgiana Larocque, Gratia Prairie, Alexandra Tardiff; grade V, Marie-Jeanne Tougas.

On aura remarqué sans doute que le même nom paraît trois fois dans la liste ci-dessus. Ces trois élèves, trois soeurs, méritent une mention toute spéciale.

Et celles qui sont tombées! Elles ne méritent guère moins de félicitations, car il fallait voir comme elles tombaient vaillamment. On prétend qu'elles ne se tiennent pas pour battues cependant, et qu'elles comptent bien se reprendre en Histoire du Canada et en "Parler français". C'est ça, prenez votre revanche!

En plus des concours des différentes classes, deux compositions d'allure bien française furent lues par Mlles Cécile Tougas et Yvonne Laurin.

Il faisait bon, en cette année qui devait voir la disparition du français de nos écoles, il faisait bon entendre nos jeunes filles manier la langue française avec cette clarté et cette exquise simplicité qui sont toutes deux qualités bien françaises. Le sujet: "La cloche du couvent" était une page d'histoire de la paroisse, l'histoire de la petite cloche du couvent dont on célèbre les noces d'or cette année. C'est ce qui explique le double intérêt avec lequel ces compositions furent écoutées.

Des déclamations et des chants patriotiques complétaient le programme.

En préparant cette soirée, les Révérendes Soeurs, semble-t-il, avaient une idée bien déterminée nous donner un programme tout patriotique; elles y ont réussi. Il convient de les en remercier.

Encore une fois, nos plus chaleureuses félicitations à toutes ces vaillantes de la langue française qui ont pris part à la soirée du 17 mai.

Chantez souvent encore et méditez ces paroles que vous nous chantiez l'autre soir:

"Restons Français, tenons tête à l'orage;
... ...
Quand l'oppresseur veut nous forger des chaines,
De son courroux méprisons les accès,
Et fiers du sang qui coule dans nos veines,
Restons Français! Restons Français!"

• • •

Baptême

Le 21 mai. — Joseph-Philippe-Eric, né le 20, fils de Alcidas St-Laurent et de Joséphine Rivard. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe St-Laurent.

• • •

Mariage

Mardi matin, 22 mai, a été célébré dans l'église de Lorette, le mariage de M. Joseph Lavack et de Mlle Marie-Anne Arpin. Nos meilleurs voeux de bonheur au nouveau ménage.

• • •

Séance

C'est bien vrai! Les gars de l'A. C. J. C. préparent une séance pour le 3 juin prochain. Qu'on se prépare donc à y assister en foule. On ne le regrettera pas. Il y aura aussi de la place pour les gens de La Broquerie, Thibeaultville, Lorette, Sainte-Geneviève, etc.

Il fera beau, ce soir-là, et les chemins seront beaux! Et même, pour donner plus de facilité aux personnes qui viendront de loin, les gars de l'A. C. J. C. veulent faire un arrangement avec le bon Dieu pour avoir la pleine lune ce soir-là!

X.

MGR L'ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE

Sa Grandeur Mgr l'Archevque de Saint-Boniface bénira le nouveau maître-autel de l'église de Sainte-Agathe, le 24 mai, à 10 heures a.m.

SACRE-COEUR

Sa Grandeur Monseigneur Sinnott est venu, dimanche soir, confirmer les enfants de l'école. Il y eut sermon par le R. P. Curé et allocution aux enfants par Monseigneur l'Archevêque. M. A.-B. Desrochers et Mme Jules Collon servaient de parrain et de marraine à tous les petits confirmés.

LA CENSURE CANADIENNE

Le **Journal de Waterloo**, Québec, vient de s'attirer les foudres de la censure. Depuis quelques semaines, il causait avec trop de franchise du recrutement, du service national, et relevait avec trop de vigueur les nombreuses injustices dont nous sommes victimes.

C'était trop fort et la censure est venue dire à notre confrère qu'il faut de la mesure quand nous sommes journal français. Notre confrère l'annonce en ces termes à ses lecteurs.

"Notre journal ayant été l'objet d'une stricte surveillance de la part du censeur en chef, depuis quelque temps, à cause de certains griefs que nous avons relevés au nom des Canadiens français, concernant le recrutement, le fonds patriotique et le service national, dont quelques articles firent leur tour de presse tant à titre d'approbation qu'à titre de protestation, voici ce que nous avons soumis à l'approbation du censeur en chef de la presse au Canada. Nous le publions, après approbation, pour prouver à nos lecteurs et amis que si nous nous abstenons de tout commentaire sur le service national et le recrutement, c'est que nous sommes obligés de nous soumettre aux règlements de la censure.

"Réduits au silence par la censure, nos lecteurs nous pardonneront d'être dans l'obligation de nous abstenir de tout commentaire sur le service national et le recrutement qui pourrait être préjudiciable à l'enrôlement, l'entraînement, la discipline et la conduite des armées de Sa Majesté, ou sur l'effet et l'exécution de tout acte ou ordre en Conseil concernant le service national.

"Sur ces deux questions, nous soumettrons à l'avenir nos articles au censeur en chef de la presse au Canada et nous ne les publierons que s'il le juge à propos.

La Direction.

"Approuvé."

LE PARLER FRANCAIS

Bulletin de la Société du Parler français au Canada. — Couronné par l'Académie française.— Langue, Littérature, Histoire, Arts.

Sommaire de mai

Arthur Vallée: La Médecine au XVIIe siècle et les Médecins de Molière. — Antoine: Le français municipal. — Abbé Camille Roy: Encore "Québec". — A. R. et C. R.: Les livres. — Adfred Verreault: Vocabulaire anglais-français (Le commerce des grains — suite). — Le Comité du Glossaire: Lexique canadien-français. — X: Revues et journaux. — X: Questions et Réponses. — E. Blanchard, p.s.s.: Parlons mieux.

Rédaction et administration: La Société du Parler français au Canada, Université Laval, Québec.

Les paroles d'un docteur

Ecoutez, Madame, comment un homme du monde apprécie le rôle de la mère dans l'éducation de son fils.

"Ce n'est pas chose facile, dit le Dr Bélouino, que de bien aimer les enfants. Au fond de ce sentiment si doux, il y a une immense responsabilité. Ils reçoivent de leurs mères une multitude d'impressions qu'ils gardent toujours. Ils ont dans leur propre nature un grand nombre de penchants qu'il faut diriger, réformer, car les caprices de l'enfant deviennent les vices de l'âge mûr, et les fautes légères qu'il commet seront peut-être des crimes plus tard... Il faut qu'elles s'attachent à développer la raison chez leurs enfants, et à étouffer le caprice. De bonne heure, elles doivent les initier aux règles de la morale et de la justice... Si l'enfant a commis quelque faute, il est juste qu'il soit puni, pour qu'il connaisse l'équité. Si par une fausse tendresse la mère lui épargne des corrections qui sont douces, d'autres plus tard lui en infligeront peut-être de terribles." (Bélouino, **Des Passions**, t. I, p. 163.)

Dernièrement, un journal des Etats racontait le fait suivant:

Une mère avait gâté son garçon en refusant de le corriger de ses défauts. Or, à vingt-cinq ans, ce jeune homme était devenu un voleur et un débauché. Dans une de ses expéditions nocturnes, surpris par le maître de la maison, il l'avait tué d'un coup de revolver... Saisi par la justice, il fut condamné à mort.

La veille de l'exécution, il invita sa mère à venir le visiter dans son cachot... La pauvre femme se présenta tout en larmes et voulut embrasser son fils... Celui-ci la repoussant rudement, lui dit d'une voix dure:

"Ma mère, vous le savez, je vais être pendu demain pour avoir assassiné et volé... Mais c'est à la maison que j'ai fait mon apprentissage de voleur... Je volais des fruits, je volais de l'argent, mais jamais vous n'avez eu le courage de me corriger de mes mauvais penchants...

"Voyez où cela m'a conduit!

"Demain, ma mère, soyez présente à l'exécution et quand vous me verrez pendre au bout de la corde, dites-vous ceci: Mon fils meurt comme un criminel, mais c'est moi, sa mère, qui en suis la cause...

"Je ne l'ai pas corrigé comme je devais le faire... J'ai manqué à mon devoir... Oui, c'est ma lâcheté qui a conduit mon fils à l'échafaud.

"Voilà ce que j'avais à vous dire... Allez-vous-en."

Et le misérable, tournant le dos à sa mère, ne daigna plus lui dire une parole, ni même lui donner un dernier regard.

Ed. Hamon.

-Misères Humaines.

La vie active sans succès extérieur, la vie contemplative avec ses austérités, sont également deux sources de mérites.

LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

CANADIAN UKRAINIAN INSTITUTE PROSVITA

AVIS est par les présentes donné qu'au cours de la session actuelle ou de la prochaine session du Parlement du Canada, si cela ne se peut faire et la loi être votée, sanctionnée et mise en vigueur, une requête sera présentée demandant une loi incorporant le Canadian Ukrainian Institute Prosvita avec pouvoirs pour la dite corporation d'acquérir des immeubles dans toutes les provinces du Canada, de publier et de vendre des livres, des revues, des journaux, de se procurer des ressources par des conférences, des cours, l'établissement de gymnases, de bibliothèques, de musés, de salles publiques pour la lecture, de classes du soir et tous autres moyens de nature à promouvoir l'étude, le progrès et le travail, à améliorer l'état intellectuel, social et économique des Canadiens d'origine ukrainienne, à lui accorder tous les droits et privilèges dont juissent les institutions de ce genre.

FAIT à Winnipeg ce 23me jour d'avril A. D. 1917.

MURRAY & NOBLE,
310 Banque Sterling,
Winnipeg, Man.

EDWARD J. DALY,
46 rue Elgin, Ottawa, Ont.
Représentant à Ottawa.

RECITAL D'ORGUE

Monsieur le professeur Rodolphe Pépin donnera, mardi, le 29 courant, à 8½ heures du soir, une audition d'orgue dans l'église St. Stephen's (angle Portage et Spence), Winnipeg.

Le programme que nous donnons ci-après est magistral en tous points. Et ceux qui ont déjà eu l'occasion d'entendre M. Pépin peuvent être sûrs qu'il saura se montrer à la hauteur de ce programme.

Espérons que notre public canadien-français se rendra en grand nombre applaudir le talent d'un compatriote si méritant.

Programme

Orgue — Symphonie (allegro vivace), Ch. M. Widor.

Chant.

Orgue — Prélude et fugue en Ré majeur, Bach.

Orgue — (a) Canzona, Wolstenholme; (b) Pavane, Benard Johnson; (c) Fanfare (Sonate pontificale), Hemmens.

Chant.

Orgue — Suite gothique, Boelmann. — Introduction chorale; Menuet Gothique; Prière à Notre Dame; Toccata.

Notons que le prélude et la fugue de Bach sont des oeuvres des plus difficiles à interpréter et à exécuter.

AU PROFIT DE LA BELGIQUE SOUFFRANTE

Jeudi soir prochain, au Club Belge de Saint-Boniface, un concert sera donné au profit de la Belgique. Comme l'indique le programme, plusieurs musiciens de renom prêteront leur concours.

Admission, 50 sous; sièges réservés, $1.00.

Programme

1. (a) De Avondzon (Sundown) Ed. Criel; (b) Wiegelied (Lullaby), J. Opsomer. — Mme M. Doigny.

2. (a) The Floral Dance, Ratie Moss; (b) Vision Fugitive, Massenet. — James Isherwood. Accompagnatrice, Mme J. Isherwood.

3. (a) Viens ma Patrie (La Vivandière), B. Godard; (b) Mon Poteau, Dalbret. — Mlle Jeanne Poirier.

4. (a) Out the Part, Marshall —R. Habbeshaw. (b) Duet (Il Trovatore), Verdi; Mme Marie Germain et R. Habbeshaw.

5. (a) A Summer Night, Goring Thomas; (b) Non-e-Ver, Tito Mattee. — Mme Marie Germain.

Pianiste: Fred. M. Gee.

Entr'acte.

1. Rêverie, Vieuxtemps. — Nico Popeldoff.

2. (a) Adagio, Beriot; (b) Nocturne, Chopin; (c) Canzonetta, Damboi; (d) Mazurka, Wieniawski. — Nico Popeldoff.

Entr'acte.

3. Danse de Sarasate, Nico Popeldoff.

La Brabançonne. — Dieu sauve le roi. — La Marseillaise.

Piano de J. J. H. McLean et Cie.

• • • •

REMERCIEMENTS

La famille Ledoux offre ses remerciements à tous ceux qui, à l'occasion de la mort de leur bien-aimé fils Armand, ont bien voulu témoigner leurs sympathies, soit par leur assistance personnelle, bouquets spirituels, etc.

(Note de la rédaction.—Ces remerciements auraient dû paraître dans la Liberté de la semaine dernière.

• • • •

La famille Joyal offre ses remerciements à tous ceux qui, à l'occasion de la mort de leur bien-aimé fils, Emile, ont bien voulu témoigner leurs sympathies, soit par leur assistance personnelle, bouquets spirituels, lettres et télégrammes de condoléance.

AU CLUB "LE CANADA"

Il y a à peine huit jours que le Club "Le Canada", sous l'habile direction de M. V.-R. Ogier, a ouvert les portes de sa salle à manger, et déjà celle-ci est devenue l'endroit le plus populaire à Winnipeg où prendre un bon repas. Dans la circulaire qu'il a envoyée aux membres du club et à leurs amis, M. Ogier promettait une nourriture abondante, saine et bien préparée, et un service irréprochable: il a tenu parole. La salle à manger est vaste, bien aérée: tout y est méticuleusement propre, et l'on y respire un air de famille qui repose du brouhaha que l'on rencontre dans les restaurants encombrés. Attenant à la salle à manger on trouve un vaste fumoir garni de confortables fauteuils où les habitués peuvent causer avec des amis ou lire les nombreux journaux que reçoit l'administration du club. On connaît l'adresse: 282, rue Main, en face du Bureau Industriel.

Les personnes de langue française du dehors, de passage à Winnipeg, sont particulièrement invitées à faire du club "Le Canada" leur quartier général pendant leur séjour en ville.

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-BONIFACE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface s'est réunie en assemblée générale, dimanche, le 13 du courant, afin de décider du caractère et de l'étendue qu'il convient de donner à la fête nationale du 24 juin prochain. La Société, jugeant que l'heure actuelle interdit toute démonstration bruyante, et, de plus, se souvenant que l'an prochain la nationalité canadienne-française se doit de commémorer le centenaire de l'arrivée de Mgr Provencher à la Rivière-Rouge, a résolu de se borner cette année à une célébration religieuse. En conséquence, la Société priera les autorités religieuses de faire de la grand'messe paroissiale du dimanche 24 juin la messe dite de la Saint-Jean-Baptiste. Le président de l'Association lira une adresse à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, et l'on demandera au choeur de la cathédrale d'ajouter à l'éclat de l'office par une musique spéciale.

RAISONS POUR LESQUELLES L'ASSOCIATION D'EDUCATION A BESOIN D'ARGENT

L'Association d'Education a besoin d'argent, beaucoup d'argent.

Jusqu'à présent, l'Association a recueilli la somme de $4,000, elle en a dépensé $1,000; et elle a en banque $3,000. Ces chiffres ronds sont exacts à $10 près.

Qu'a fait l'Association de ces $1,000 dépensés? Elle s'est constituée; elle a organisé par toute la province, une série d'assemblées, dont elle a fait les frais nécessaires; elle a fait imprimer, depuis quinze mois, toute une littérature: lettres, mémoires, circulaires, variés pour l'organisation des cercles paroissiaux, etc. Les timbres de la poste ont pris une somme considérable; l'organisation seule du grand congrès de juin dernier est une entreprise qui a coûté une bonne somme.

Pour montrer l'économie avec laquelle on procède, l'Association n'a eu jusqu'à présent qu'un seul fonctionnaire, monsieur A.-J. Papineau, qui, à proprement parler, n'a pas eu de salaire, sinon une faible gratification qui se monte à $325.00.

Avec ces modestes $1,000, l'Association, qui travaille depuis quinze mois, a réussi à grouper nos forces nationales, et a vu à ce que l'enseignement bilingue soit donné dans tous les endroits où il doit être donné. C'est déjà beau d'avoir pu, avec $1,000, empêcher l'anéantissement de nos écoles, quand la Législature vota la suppression du français.

Il reste $3,000 en caisse; c'est une somme qu'il va falloir grossir nécessairement, car voici les tâches qui se présentent inévitablement pour l'Association d'Education:

1o S'assurer d'instituteurs et d'institutrices qualifiés et en envoyer le plus grand nombre à l'Ecole Normale pour l'obtention de diplômes. La suppression de l'Ecole Normale bilingue rend ce problème excessivement difficile.

2o Continuer à donner un maigre salaire à un secrétaire et à lui rembourser ses frais de papeterie et de timbres; payer un loyer de bureau.

3o Donner des octrois dans certains centres où nos compatriotes, trop en minorité, ont cependant le patriotisme d'ouvrir des écoles du soir.

4o Etre prêt à payer le local d'une école et le salaire d'un instituteur dans tous les endroits où l'on voudra nous enlever les octrois scolaires sous prétexte que nous ne nous conformons pas à la loi. Nous nous sommes trouvés face à face avec cette menace plusieurs fois déjà.

Cette énumération, forcément incomplète, montre cependant que l'Association va être appelée avant longtemps à dépenser non seulement les $3,000 qu'elle a en caisse, mais beaucoup plus, si les Canadiens-Français du Manitoba veulent continuer à exister comme nationalité. Ce qui presse le plus, et ce qui sera le plus dispendieux probablement, ce sera d'assurer à nos centres français des instituteurs qualifiés et diplômés, car un grand nombre de diplômes de grades inférieurs, et donnés pour un temps seulement, sont près de se périmer; et le Département d'Education nous donne des avis de plus en plus clairs que le régime des permis pour instituteurs doit cesser.

Le Comité exécutif de l'Association a siégé, depuis quinze mois, durant de longues heures, plusieurs fois par mois, et, quelquefois, plusieurs fois par semaine. Les membres de cet Exécutif ne demandent pas un sou de rémunération, mais ils supplient les Canadiens-Français du Manitoba de leur fournir les fonds nécessaires au maintien de l'organisation scolaire française dans nos écoles.

LE COUT DE LA VIE

Le coût de la vie est à l'heure actuelle un des difficiles problèmes que chacun a à résoudre. Maintenant plus que jamais, chacun doit, pour arriver à une économie parfaite, tenir ses comptes d'une façon infaillible et connaître au juste le montant des dépenses et des recettes. C'est pourquoi M. J.-N. Jutras s'est mis à l'oeuvre et vient d'éditer un livre de compte pour l'usage des fermiers et qui est admirable tant par sa valeur pratique, sa simplicité, sa commodité, sa solidité que par son prix modique.

On peut dire que pas un seul fermier ne voudra laisser passer cette occasion de combler cette lacune, et tous devront se procurer ce livre, qui leur permettra de combattre le prix de la vie chère en connaissant d'une façon irréfutable où tel ou tel montant d'argent est passé, et d'où vient tel ou tel autre montant.

Afin que chacun puisse se procurer ce livre, que nous intitulerons "Comptabilité des fermiers", M. J.-N. Jutras en a fixé le prix à $3.50, plus 25 sous pous frais de port et d'emballage.

Qu'on se hâte, car la fluctuation dans les prix du papier et de la main d'oeuvre nous obligeront sans aucun doute à hausser le prix pour la deuxième édition.

CE QU'ILS VEULENT

(Le Droit)

M. J. J. O'Meara, qui a demandé que M. Genest comparaisse devant le juge, a aussi adressé une lettre aux Frères enseignants et aux Religieuses, réclamant l'argent que ces personnes ont reçu. Voici la lettre que les Frères ont reçue.

Cher Monsieur,

Certains contribuables, supporteurs des Ecoles Séparées Catholiques de la ville d'Ottawa, agissant en leur nom et au nom d'autres contribuables, m'ont donné instruction de prendre des procédures contre vous et votre communauté, en recouvrement de la somme de $38,000, argent reçu à tort par vous de la Commission des Ecoles Séparées Catholiques de la ville d'Ottawa, pour salaires d'instituteurs, contrairement aux termes de l'injonction accordée dans la poursuite de Mackell et Al, contre la Commission des Ecoles Séparées de la ville d'Ottawa. A moins que vous ne vous rendiez promptement à cette demande, j'ai reçu instruction d'émaner un bref contre vous.

Bien à vous,

J. J. O'Meara.

Les Religieuses qui se sont dévouées dans les écoles depuis si longtemps, ainsi que les Frères, ont reçu également une lettre de ce genre. On ne veut pas seulement procéder contre la Commission Scolaire et son président, M. Genest, on veut aussi dépouiller ces instituteurs de l'argent qu'ils ont si vaillamment gagné et dont ils ont été privés si longtemps.

Comme nous le disons dans une autre colonne, c'est la reprise de la persécution avec plus de violence que jamais, et cette fois, il n'y a pas de doute possible, c'est bien un coreligionnaire qui est au fonds de tout le mouvement.

Ces procédures sont prises sans qu'il n'y ait eu de provocation de la part des Canadiens français, et il est absolument nécessaire que le public sache placer la responsabilité sur les épaules des vrais coupables.

L'Association Saint-Jean-Baptiste a protesté, à son assemblée d'hier, contre cette conduite et tous les parents canadiens-français sont unis pour soutenir la Commission Scolaire et son digne président, M. Genest, leurs instituteurs, religieux et laïques, et ils les défendront jusqu'au bout.